****

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

****

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 6 FEVRIER 1946 — No 12

La conférence fédérale-provinciale a été ajournée au 25 avril prochain

La conférence entre le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements provinciaux a été de nouveau ajournée, samedi dernier, après une semaine de discussions. A peu près rien n'a transpiré de ces délibérations. On peut résumer la situation comme suit: Ottawa avait présenté une nouvelle base d'entente, pour remplacer celle établie à l'occasion de la période de guerre. Une première réunion l'an dernier n'avait donné aucun résultat tangible. Un comité fédéral-provincial fut formé pour poursuivre le travail et préparer cette nouvelle conférence. Le gouvernement a modifié ses propositions et les a de nouveau présentées aux gouvernements provinciaux.

Ce sont ces propositions qui ont été discutées cette semaine. Elles ont surtout trait au problème de la taxation. Il semble que les provinces ne sont pas toutes prêtes à abandonner leur autonomie dans ce domaine au profit du Fédéral. De là un nouveau délai pendant lequel on tentera de trouver un terrain d'entente.

La conférence n'en est pas une où la volonté de la majorité doit prévaloir. Chaque gouvernement est une entité et le maître de ses propres destinées. Il n'est pas nécessaire que tous acceptent les désirs de la majorité.

Les vues des provinces

Les provinces se répartissent en deux groupes. Les unes, celles qui n'ont pas de forts revenus (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick, et même Colombie), sont attirées par les offres de subsides d'Ottawa.

Les autres provinces (Ontario, Québec, et un peu la Nouvelle-Ecosse), veulent sauvegarder leur autonomie. En perdant le droit de taxer, elles seraient, en effet, à la merci du Fédéral.

M. Drew réclame pour les provinces la jouissance exclusive de certaines taxes. M. Drew s'oppose à ce que les provinces abandonnent au fédéral les trois impôts sur les revenus et les successions. Il soutient que les provinces ne peuvent conserver leur autonomie financière si elles ne gardent pas ces impôts que la constitution leur laisse partager avec le fédéral.

Le gouvernement fédéral n'a pas laissé savoir ce qu'il pensait des contre-propositions de l'Ontario, qui demande la création d'un fonds commun auquel toutes les provinces contribueraient, et auraient le loisir plus tard, de se retirer à volonté. Cette suggestion a eu l'appui de quelques provinces. Dans certains milieux on croit qu'à cause des nombreux item contenus dans le mémoire fédéral pour obtenir de plus grands revenus, le gouvernement central ne pourra accepter les projets de l'Ontario, et continuer en même temps son programme de sécurité et de bien-être social. La possibilité que le gouvernement central conclut des ententes séparées avec chacune des provinces a été rejeté à cause de la complication qu'amènerait certainement un tel système.

Réponses évasives d'Ottawa à la Nouvelle-Ecosse

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. MacDonald, avait posé une série de questions au Dominion. Il avait demandé au gouvernement d'Ottawa de lui donner l'assurance que le fédéral ne se proposait pas d'imposer d'autres taxes directes autres que celles contenues dans son mémoire du mois d'août, ou, en d'autres termes, le gouvernement de Halifax voulait savoir quelles taxes resteraient du domaine exclusif des provinces. Ottawa a répondu à ces questions de la Nouvelle-Ecosse, mais ces réponses sont évasives et conditionnelles et le gouvernement néo-écossais déclare:

"Les réponses du Dominion ne sont pas satisfaisantes aux yeux de la Nouvelle-Ecosse et à moins que le gouvernement du Dominion ne formule des promesses plus catégoriques et précises en ces matières, il semble au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse que la présente conférence n'obtiendra pas de succès".

M. MacDonald, n'a pas posé d'objection de principe à la cession de ces

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

"Put that in your pipe and smoke it"

Si l'on en juge par les échos de la presse, les partisans de l'impérialisme en Canada (qui ne sont cependant qu'une minorité), tiennent de façon enragée à ce que l'Union Jack figure sur notre futur drapeau canadien. Pourtant 68 pour cent de la population, d'après un Gallup Poll, réclament un drapeau national absolument distinct. On se rappelle de même avec quelle unanimité nos soldats outre-mer, sans distinction de race se sont prononcés contre l'Union Jack. Seulement deux sur 251 étaient en faveur.

(suite à la page 8)



Les journaux ont rapporté ces jours derniers une nouvelle sensationnelle: les savants à grosses lunettes viennent d'établir une espèce de téléphone sans fils entre la terre et la lune; ils appellent cette machine-là "radar".

* * *

Cette trouvaille va certainement avoir des répercussions épouvantables sur la Société des Animaux. Quand on y songe. . .!

* * *

Avec le radar, les savants vont pouvoir écornifler dans la lune, pour voir s'il y a des citoyens qui vivent là-haut. Ils vont faire comme la Sophronie qui écornifle derrière sa fenêtre, pour savoir ce qui se passe dans la cuisine des voisins.

* * *

Cette invention du radar va bouleverser toutes nos vieilles coutumes, quand les gens vont savoir ce qui se passe dans la lune. . . Les chiens vont cesser d'aboyer pour rien après la lune; les mariés vont raccourcir leur lune de miel, s'ils volent qu'ils sont aussi bien sur terre; les amoureux n'iront plus se promener au clair de lune, de peur de se faire voir par un radar.

* * *

Les savants prétendent même qu'avant bien des années, on pourra aller se promener dans la lune. C'est ça qui va devenir intéressant pour nos lecteurs.

* * *

On lira dans les courriers de nos paroisses: "Madame Sophronie a fermé son chalet d'été à Banff, et passera désormais la belle saison dans la lune. ."

* * *

M. le Docteur X........ et M. l'avocat P........ sont absents de leur bureau en fin de semaine; ils sont allés à une partie de pêche dans la lune.

* * *

Dimanche prochain, il y aura une grande partie de gouret entre le club de Goffeurville et celui des habitants de la lune. A cette occasion, il y aura une excursion en radar, aller-retour à prix réduit.

* * *

Si on trouve des habitants dans la lune, ça va faire ouvrir bien des positions de députés et de sénateurs. On lira dans les journaux que "M. le premier ministre qui s'était fait battre dans son comté, s'est fait élire par acclamation, par les gens qui vivent dans la lune. . ."

* * *

Reste à savoir si les habitants de la lune vont vouloir recevoir des immigrants de la terre. S'ils savent ce qui se passe ici-bas, ce n'est pas moi qui va les blâmer de mettre un embargo sur l'immigration.

* * *

Quant au goffeur, en attendant les excursions de radar qui le transporteront dans la lune, il demeure dans son trou, au service de ses lecteurs.

Le GOFFEUR.

Un sénateur américain qui devient catholique

New-York. — Le sénateur Robert Wagner, démocrate de New-York, a embrassé la foi catholique, et S. Exc. Monseigneur Robert Keegan l'a baptisé la semaine dernière. Le sénateur Wagner, âgé de 68 ans, est originaire d'Allemagne, et jusqu'ici il appartenait à la secte méthodiste. Sa femme décédée était catholique, de même que son fils. Depuis plusieurs années il songeait à entrer dans l'Eglise catholique.

Protestation des évêques polonais

Les nouvelles lois sur le mariage, introduites en Pologne, ouvrent les portes au divorce.

Cité du Vatican. — Dans une lettre pastorale publiée dans l'"Osservatore Romano", les évêques catholiques de Pologne s'en prennent aux nouvelles lois sur le mariage introduites récemment en Pologne. Ils affirment que ces lois ouvrent plus larges encore que dans les autres pays, les portes au divorce.

La lettre rappelle aux catholiques que le sacrement de mariage est indissoluble, et que les catholiques qui contractent le mariage sans les rites religieux seraient considérés comme vivant dans le concubinage et qu'on leur refuserait les sacrements.

Ces lois décrétées par le gouvernement polonais en novembre dernier, auxquelles les évêques réfèrent, affirment que les mariages, pour être légaux, doivent être faits par des magistrats ou des registraires civils.

Parmi les causes qui peuvent permettre le divorce, les nouvelles lois demandent de faire la preuve que l'une des deux parties contractantes avait une maladie vénérienne avant le mariage.

Les capitaux des Canadiens français

Québec. — "La théorie que les Canadiens de langue française n'ont pas d'industries parce qu'ils manquent de capital ne repose pas sur les faits, attendu que durant les 5 dernières années, les Canadiens français auraient pu investir $150,000,000 dans les entreprises industrielles", a déclaré M. Paul-Henri Guimont, professeur à l'université Laval, devant les membres d'un club local.

Durant la guerre, dit M. Guimont, les Canadiens de langue française ont souscrit $1,063,000,000 aux emprunts de la Victoire, et si seulement 20 p.c. de cette somme avait été consacrée à l'industrie, on aurait obtenu pour ces fins $213,000,000, ce qui démontre que le chiffre de $150,000,000 est loin d'être exagéré.

Le programme de Gouin

Paris. — Une entente entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France dans le domaine international et de très lourds sacrifices dans le domaine intérieur, voilà les points saillants du programme du président intérimaire Félix Gouin, déposé devant l'Assemblée constituante.

Deux autres évêques canadiens ont été nommés par Rome

Ottawa. — S. Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a annoncé la nomination de deux nouveaux évêques canadiens: M. l'abbé Georges-L. Landry, ancien curé de Louisdale, N.-E., devient évêque de Hearst, Ont.; il succède à S. Exc. Mgr Albini Leblanc, récemment transféré au diocèse de Gaspé.

D'autre part, M. l'abbé L. Roy, supérieur du séminaire de théologie de Québec, succède à Mgr Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières, décédé en août dernier.

Mgr Landry

M. l'abbé Georges-L. Landry, curé de la paroisse St-Louis de Louisdale, dans le diocèse d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, fut ordonné prêtre le 24 juin 1921. Il a exercé son ministère dans différentes paroisses du diocèse d'Antigonish.

Il sera le troisième évêque de Hearst. Ce diocèse fut érigé en préfecture apostolique le 18 avril 1918 et en vicariat apostolique le 17 novembre 1920. Le vicariat devint diocèse le 3 décembre 1938.

Mgr Roy

Mgr Maurice Roy est âgé de 41 ans, étant né le 25 janvier 1905. C'est donc le jour de son anniversaire de naissance que la nouvelle de son élévation à l'épiscopat lui est parvenue.

Le nouvel évêque des Trois-Rivières est le fils de M. Ferdinand Roy, juge en chef de la Cour des magistrats de la province de Québec.

Il fut ordonné prêtre en 1927. Il a par la suite poursuivi ses études à l'université Laval de Québec et au Collège Angélique de Rome. Ces deux institutions lui ont décerné des doctorats en théologie. Mgr Roy a aussi passé par l'Institut catholique de la Sorbonne, à Paris. Il fut un temps professeur au Grand Séminaire de Québec et aumônier des étudiants de Laval.

En 1939, au début de la guerre, Mgr Roy offrait ses services à l'armée canadienne et était nommé aumônier du Royal 22e Régiment. Parti pour outre-mer en décembre 1939, il a fait les campagnes de Sicile et d'Italie. Promu lieutenant-colonel et aumônier senior de la 1ère division canadienne, il a fait aussi la campagne du front ouest d'Europe. Le roi lui a accordé la décoration d'officier de l'Ordre de l'Empire britannique.

Revenu au Canada l'été dernier, il a obtenu son licenciement de l'armée et le 31 décembre 1945 il était nommé supérieur du Grand Séminaire pour remplacer Mgr Ferdinand Vandry, le nouveau recteur de l'université Laval.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Frédéric Nadeau, Picardville, Alta

J.-A. Gaulin, St-Albert, Alta

Léon Beaudoin, Rosevear, Alta

Fernand, Leduc, Kelowna, C.-C.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Les coopérateurs canadiens-français du pays tiennent un congrès à Québec

Le cardinal McGuigan à Québec en juin

Québec. — S. Em. le cardinal James-C. McGuigan, archevêque de Toronto, portera l'ostensoir dans la grande procession en l'honneur du Sacré Coeur, en juin prochain, à Québec.

On sait que le reposoir sera érigé sur la place Jean-Talon. C'est de là que partira le défilé pour se rendre au parc Victoria, en passant par les rues Saint-Joseph et de la Couronne.

S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, suivra le Saint-Sacrement dans la procession, avec un grand nombre de prélats et de notables laïques. Le R.P. Victor Lelièvre, o.m.i., l'animateur de cette grande manifestation de foi, désire que cette année, "on sollicite du Sacré Coeur la paix que tout le monde attend, mais qui tarde à venir".

Dix communistes sont condamnés à mort

Madrid. — Un conseil de guerre a condamné à mort dix membres prétendus du parti communiste après les avoir déclarés coupables de vols et divers actes de violence. Six autres ont été envoyés en prison.

Chefs libéraux qu'on choisira durant l'été

Ottawa. — Dans les rangs libéraux de la capitale, on prévoit que des congrès auront lieu, l'été prochain, pour choisir des chefs libéraux en Ontario et en Saskatchewan. Sont mentionnés au poste de chef libéral d'Ontario MM. George McIlraith, M.P., adjoint parlementaire au ministère de la reconstruction; Wm. Benedickson, M.P., de Kenora-Rainy River; Walter Thompson, expert en publicité, de Toronto, et Farquhar Oliver, M.P.P., de Grey-sud.

En Saskatchewan, l'hon. Wm. Patterson, ancien premier ministre de cette province, reste le leader du petit groupe de cinq libéraux au Parlement. Il faudra quand même, dit-on, choisir un nouveau chef libéral.

Voyage au pôle pour $1,000 dans dix ans

Churchill, Man. — Les touristes qui voudront visiter le pôle nord dans dix ans pourront le faire en auto-neige avec le lieutenant-colonel Baird, de Montréal, en lui payant la somme de $1,000 pour le voyage.

Le commandant de l'expédition Musk-ox a déclaré aux journalistes qu'il sera heureux de conduire des touristes au pôle nord dans dix ans au prix de $1,000. Il prévoit qu'à cette époque l'auto-neige sera assez perfectionnée pour permettre de faire le voyage sans grandes difficultés.

L'officier d'artillerie, qui est en même temps un géologue, dirigera le groupe de 45 hommes qui fera une excursion de 3,000 milles dans les régions arctiques. Il admet cependant que "le nord est loin d'être conquis."

On posera cette semaine les bases d'une fédération nationale de nos coopératives

Réunion des délégués de huit provinces dans la vieille capitale. — M. Paul Sicotte, les RR. PP. Pelletier et Parent représentent l'Alberta

On se rappelle qu'à la fin de novembre 1945 il s'est tenu à Winnipeg (Manitoba) un congrès général des coopérateurs du Canada. Cette réunion avait été organisée par la "Co-Operative Union of Canada" qui voulait profiter de la circonstance pour fédérer tous les mouvements coopératifs du pays. De fait, à la suite de séances tenues, il s'est formé un conseil national pour les coopérateurs de langue anglaise.

Au congrès de Winnipeg, M. Gérard Filion, secrétaire de l'U.C.C. et vice-président du conseil supérieur de la Coopération, était le porte-parole des coopérateurs du Québec. Dans son allocution il dit que les coopérateurs de langue française étaient prêts à collaborer en vue de l'intérêt commun et sur un pied d'égalité avec les coopérateurs de langue anglaise. Il existe, a-t-il ajouté, un conseil canadien-français de la coopération qui a rang national comme la "Co-Operative Union of Canada". Il suffirait que ces deux organismes forment un comité conjoint pour qu'il y ait unité d'expression et d'action chez tous les coopérateurs du Canada.

Cette formule soumise à Winnipeg reçoit l'approbation de nombre de délégués anglais, notamment celle de M. A.-B. MacDonald, secrétaire général de la Cooperative Union of Canada.

Le Congrès qui se tient cette semaine à Québec a donc pour but de mettre sur pied l'organisation nationale des coopérateurs de langue française qui fera le pendant de l'organisation des coopérateurs de langue anglaise.

Congrès de Québec

Le Conseil Supérieur de la Coopération se réunit aujourd'hui mêmeà Québec. Les 7 et 8 février, ce sera l'assemblée des représentants des sociétés coopératives de tout le Canada français. Ce congrès dont l'importance est évidente aura lieu au Château Frontenac. Il groupera des délégués de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, et, il va sans dire, de Québec. Il a pour but de fonder le Conseil canadien de la Coopération. D'après les propositions qui seront soumises aux délégués, chaque province formerait un conseil de coopération analogue à celui de Québec et le Conseil Canadien serait composé des délégués des conseils provinciaux.

Les coopérateurs canadiens-français de toutes les provinces du Canada acceptent ce projet avec enthousiasme et on prévoit que le congrès de Québec se tiendra sous le signe véritable de la bonne entente.

L'Alberta représentée

Les coopérateurs français de l'Alberta ont tenu à se faire représenter à ce congrès général. M. Paul Sicotte, de Falher, ainsi que les RR. PP. S. Pelletier et L.-M. Parent, o.m.i., y assisteront à titre de délégués. Au cours des prochaines semaines, on tiendra en Alberta un congrès des coopérateurs de langue française afin de discuter les propositions qui auront été soumises à nos délégués. Déjà une quinzaine de nos groupes coopératifs albertains ont manifesté le désir de voir naître cette Fédération. Nous reviendrons sur ce sujet dans quelque temps.

Mise à jour du plan juif que le général Morgan avait dénoncé

Francfort. — Le général Joseph McNarney, commandant des forces américaines en Europe, a appuyé Frederick Morgan, à savoir que l'exode massif des Juifs de Pologne se poursuit.

En effet, un rapport du service de renseignements de la 3e armée des Etats-Unis confirmant la déclaration de M. Morgan qui avait soulevé tout le monde juif. Ce rapport dit que les Juifs de Pologne sont organisés par des groupes chargés de préparer la colonisation de la Palestine. Tous les comités sionistes, dit ce document, ont ceci de commun: Ils aident ceux qui veulent passer dans l'ouest de l'Allemagne en leur donnant des renseignements sur la route à suivre, l'endroit où aller, comment passer la frontière et qui voir le long du chemin pour obtenir d'autres secours.

Quand c'est nécessaire ces comités aident aussi les émigrants en leur fournissant de l'argent et des vêtements.

Deux routes principales sont utilisées par ce mouvement; l'une par Lodz, en Pologne, jusqu'à Prague, puis jusqu'au delà de la frontière allemande où il est possible d'acheter un billet de chemin de fer pour Munich. L'autre route utilise les camions de l'armée rouge jusqu'à Berlin, et de là par chemin de fer jusqu'à Munich. Le long de ces routes les communications sont dans certains cas meilleures que celles de l'armée.

Ce rapport prouve que M. Morgan a dit vrai. On se rappelle que le 2 janvier, il avait dénoncé cet exode massif des Juifs, déclarant qu'ils agissaient d'après un plan concerté.

La majorité de ces Juifs se dirigent vers la Palestine, mais ceux qui passent dans la zone états-unienne sont convaincus que si la Palestine leur est inaccessible, on établira un Etat juif en Bavière.

Une tempête de protestations fut soulevée par les Juifs à la suite de la déclaration du général Morgan, et celui-ci reçut même l'ordre de résigner. Cependant, ces jours derniers, Morgan, après avoir conféré présentement avec le chef de l'UNRRA, Herbert Lehman (Juif lui-même), à New-York, au sujet de ses accusations, était maintenu dans ses fonctions. Preuve évidente que ses accusations sont fondées.

Attitude de M. de Valera

Dublin. — Le premier ministre Eamon de Valera a dit qu'il ne peut y avoir de réconciliation finale et véritable entre l'Eire et la Grande-Bretagne tant que le gouvernement britannique occupera le nord de l'Irlande.

La province de Québec se classe en tête de tous les groupes coopératifs

La revue coopérative "Ensemble", livraison de janvier, présentait des statistiques intéressantes sur le Québec. Ces chiffres confirment "les prétentions des coopérateurs canadiens-français à vouloir garder leurs coudées franches au sein du mouvement coopératif canadien". Le Québec compte au-delà de 2,000 organisations coopératives groupant plus d'un demi-million de membres.

Caisses populaires

Selon les derniers rapports, en date du 30 juin 1945, notre province comptait 891 caisses populaires groupées en 10 unions régionales et une Fédération centrale. Ces caisses comptaient 341,-483 membres, et leur actif total dépassait $123,500,000.

Coopératives agricoles

Les statistiques publiées par le Ministère de l'Agriculture, le 31 mars 1945, établissait à 591 le nombre des coopératives agricoles. Ce chiffre se distribuait ainsi: 581 sociétés locales, 2 régionales, 7 provinciales et une centrale (la Coopérative Fédérée). 50,575 membres faisaient partie de ces coopératives dont l'actif total (y compris celui de la Fédérée) se chiffrait à $19,538,347. Les coopératives agricoles de notre province visent à satisfaire le plus grand nombre des besoins de leurs membres, qu'il s'agisse de se procurer les différents produits d'utilité professionnelle comme les semences, les engrais chimiques, les fertilisants, ou encore qu'il s'agisse d'écouler les produits de la ferme: lait, viande, oeufs, patates, miel, etc. En 1944, les coopératives agricoles réalisaient un chiffre d'affaires total de $89,791,789.

Coopératives de pêcheurs

Sait-on qu'à l'heure actuelle, 70 pour cent du poisson pris dans la province et mis sur le marché est vendu aux détaillants par l'entremise des coopératives? Ces coopératives de pêcheurs sont au nombre de 35 et elles comptent 3,019 membres. Leur chiffre d'affaires, en 1944, était de $1,524,580. On n'ignore pas que, depuis 1939, il existe une centrale des coopératives de pêcheurs connue sous le nom des "Pêcheurs-Unis de Québec".

Coopératives de consommation

Le premier magasin coopératif a été fondé à Montréal en 1937. Depuis cette date, la coopération de consommation se développe lentement mais sûrement dans la province. A l'heure présente, plus de 180 magasins coopératifs sont en opération tant dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Ils groupent près de 25,000 membres et le total de leurs transactions atteint plus de $8,000,000. Un grand nombre de ces coopératives de consommation sont liées ensemble à une centrale: "l'Alliance des coopératives de consommation".

Les Mutuelles

L'assurance mutuelle contre les incendies est peut-être la plus ancienne forme de coopération chez nous. La première mutuelle-incendie date, en effet, de 1852. Aujourd'hui, on compte 320 de ces mutuelles qui offrent de la protection pour une valeur de plus de $200 millions.

Nous avons également 10 mutuelles-vie dont les assurances en vigueur atteignent $175 millions.

Coopératives d'habitation

Les coopératives d'habitation n'existent, dans la province, que depuis 1941. Tout de même, au cours des dernières années, leur nombre est allé toujours en grandissant, si bien qu'aujourd'hui il s'élève à 36. A l'automne, le nombre des maisons construites était de 192 et celui des maisons encore en construction était de 351.

D'une façon générale, il semble que les coopératives d'habitation se seraient développées davantage si elles avaient pu compter sur de meilleures conditions

(suite à la page 8)

73 couples de fiancés bénits au cours d'une cérémonie à l'Oratoire Saint-Joseph

Montréal. — Cierge en main et tout émus de cette grandiose consécration de leur tendresse et de leurs promesses réciproques, 146 fiancés se sont agenouillés à tour de rôle, à l'Oratoire, aux pieds de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, pour recevoir sa bénédiction et le faire témoin du geste symbolique que pose le jeune homme en passant l'anneau au doigt de celle qu'il a choisie pour être la compagne de sa vie.

Cette émouvante cérémonie des fiançailles canoniques coïncidant avec la fête des épousailles de la sainte Vierge et dont les autorités de l'Oratoire ont fait une pieuse tradition depuis 1941, couronnait un triduum d'exercices prêchés par le R.P. Laramée, franciscain, organisateur diocésain des cours de préparation aux mariages.

S'adressant aux futurs époux, après avoir béni leur engagement solennel, Son Excellence leur a rappelé la grandeur du mariage chrétien et les conditions du bonheur de la vie à deux.

Observance des commandements

"A maintes reprises, a dit Mgr Charbonneau, on vous a rappelé la grandeur du mariage chrétien. On ne rappellera jamais trop la sainteté de cet état de vie. Vous ne devez pas vous y engager à la légère, sans avoir mûrement réfléchi aux obligations et responsabilités que le mariage comporte.

Après quelques mots de bienvenue du R.P. Adrien Leduc, c.s.c., le Père Laramée monta de nouveau en chaire pour une dernière allocution aux fiancés avant le moment solennel de la bénédiction des anneaux et des cierges. "Ce que je vous souhaite, a-t-il dit, c'est de suivre un peu plus chaque jour les enseignements de la sainte Eglise. Demandez au ciel les grâces nécessaires pour que votre mariage soit un succès.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 6 FEVRIER 1946

Nos coopérateurs s'organisent

Ce sont d'excellentes nouvelles. Comme on le lira dans la présente édition de notre journal, les coopérateurs de langue française de tout le pays tiennent, cette semaine, un congrès général dans la vieille cité de Champlain, la mère de la culture française en Amérique. Il s'agit de jeter les bases d'une vaste organisation qui réunira en un groupe solide plus d'un demi million de coopérateurs de tout le pays.

On connait déjà les événements qui ont amené la tenue de ce congrès. Il y a à peine une couple de mois, à Winnipeg, la Coopérative Union of Canada convoquait les coopérateurs du Canada à une réunion générale, dans le but de cimenter l'union de tous. Au cours des discussions on suggéra la création de deux fédérations-soeurs: l'une de langue française, l'autre de langue anglaise, qui collaboreraient par l'entremise d'un comité conjoint. Cette suggestion fut fortement appuyée par plusieurs, en particulier par le secrétaire de la Cooperative Union of Canada, M. A.-B. MacDonald. Comme celui-ci le faisait remarquer avec justesse, si l'on veut que le mouvement coopératif progresse et accomplisse son oeuvre de bienfaisance, on doit se mettre à la portée du peuple. Or pour cela, et M. MacDonald en a lui-même fait l'expérience dans son travail quotidien, une fédération française est indispensable. D'ailleurs, le Conseil supérieur de la Coopération de Québec possède déjà toutes les marques d'une véritable fédération. Il ne reste plus qu'à étendre cet organisme à tous les groupes français du Canada. C'est le but du Congrès qui se tient cette semaine à Québec.

On ne peut que louer nos coopérateurs de la clairvoyante décision qu'ils ont prise. Les groupes français de tout le pays pourront désormais compter sur un organisme puissant et bien à eux. Ils pourront obtenir les services d'une propagande coopérative en accord avec leur idéal social et chrétien. Ils pourront facilement se renseigner, s'éduquer, se former aux saines méthodes, car on s'adressera à eux dans leur langue.

A ce point de vue, il semble que les coopérateurs du Canada vont faire plus, pour la bonne entente entre les deux grandes races de notre pays, que tous nos hommes politiques ou nos apôtres n'ont jamais fait dans le passé. Ils mettent en pratique un bilinguisme véritable qui respecte les droits et les aspirations de chacun.

Et n'allons pas penser que le fait d'avoir deux fédérations va causer une scission, une division profonde de nos deux éléments. Certaines gens, toujours prêts à s'accroupir, crient déjà à l'isolationisme. Et l'on rencontre de ces esprits même parmi les nôtres! Ces gens oublient une chose: nous ne fondons pas une fédération coopérative de langue française pour nous isoler, mais pour collaborer d'une façon plus parfaite et comme groupe. Faudrait-il donc, pour vivre en paix avec nos voisins, effacer tout ce que nous avons en nous de français, de catholique, de chrétien, pour n'être plus qu'une bande amorphe de "suiveux"?

Nous sommes les premiers à admettre que la coopération, de soi, n'est pas une organisation catholique, ni française. Mais (et on oublie ce point trop souvent), elle ne doit pas non plus se faire anticatholique ni antifrançaise. On peut être parfait coopérateur, tout en cherchant à sauvegarder nos caractéristiques catholiques et françaises. Et ce n'est certes pas manquer à l'esprit coopératif que de travailler dans ce sens.

Aussi doit-on féliciter ceux qui, chez nos compatriotes de l'Albertá, ont déjà manifesté le désir de s'unir dans cette nouvelle fédération française, dont on jette les bases cette semaine à Québec. Grâce à notre Société d'Enseignement postscolaire et à l'appui de l'A.C.F.A. nous aurons, au congrès de Québec, trois de nos délégués. On ne peut qu'entretenir les plus belles espérances sur les résultats de cette réunion. On saisira avant bien longtemps les avantages que nous en retirerons, tant au point de vue économique que culturel. Nous souhaitons que tous les nôtres emboîtent le pas et fassent cause commune. Ils en seront les premires bénéficiaires.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Pas de loi morale sans l'église

L'EVANGELINE. — La loi morale ne se maintient pas sans la religion, et la vraie religion suppose l'Eglise. Mais l'Eglise, ce n'est pas la multitude de voix discordantes qui invoquent le témoignage de la Sainte Ecriture en faveur de doctrines qui se contredisent les unes les autres, Comme ces divers groupements ne s'entendent pas entre eux, leur voix ne peut se faire accepter par les chefs des peuples, et conséquemment leur influence pour sauvegarder la paix est considérablement amoindrie.

La pensée de Dieu et l'influence de la religion ne suffisent pas toujours à vaincre les tendances mauvaises, mais elles sont pourtant d'un puissant secours. C'est ainsi que, jusqu'au seizième siècle, la religion catholique étant acceptée à peu près partout en Europe, les Souverains Pontifes pouvaient faire beaucoup pour le maintien de la paix. . .

Les historiens non catholiques admettent volontiers ce fait. Un journal de Brooklyn, le "Tablet" dans son numéro du 22 décembre dernier, citait en ce sens une demi-douzaine d'historiens de renom.

Mais les réformateurs religieux du seizième siècle, Luther, Calvin et Henri VIII, ont brisé l'unité de l'Eglise. En encourageant les chefs des peuples à ne pas tenir compte du pouvoir moral des Souverains Pontifes, ils ont rendu inopérantes les interventions papales en faveur de la paix. Comme résultat, les guerres sont devenues de plus en plus inhumaines et dévastatrices.

Le monde devra donc choisir entre le communisme de Moscou, le mammonisme de New-York, et le christianisme de Rome.

Ce que nous sommes

L'EVENEMENT JOURNAL. — Aux quatre coins du continent, la survivance française établit ses rameaux vigoureux; elle ne compte plus ses légions, qui sont allées au loin accomplir le miracle canadien, qui la remplit d'une légitime fierté. Partout, les rejetons du vieux Québec manifestent une surprenante vitalité; attachés fermement à leurs origines, ils restent solidaires de la province-mère, qui les couvre encore de son aile tutélaire. N'est-ce pas nos compatriotes de l'Ouest qui ont récemment sollicité son appui pour établir un poste de radio de langue française, et la souscription a récolté $150,000. Dans l'ancienne Acadie, l'oeuvre de la presse a recueilli chez nous des dizaines de milliers de dollars; et, en Nouvelle-Angleterre, les échanges culturels ne servent-ils pas les meilleures causes? Notre race plonge ses racines profondes dans le sol d'Amérique, qui est devenu son domaine et sa gloire; l'an dernier, les naissances vivantes ont dépassé le chiffre-record de 100,000, et à cette allure, il s'écoulera peu de générations avant que l'élément français reprenne la prépondérance que l'immigration massive lui a enlevée au cours du siècle dernier. . .

Le vieux rameau de Québec est loin d'être desséché et stérile; le Canada doit compter sur lui et avec lui.

L'erreur morale

L'EVANGELINE, Montcon, N.-B. — Pendant les années de guerre, on s'est élevé avec raison contre les monstrueuses doctrines nazies, selon lesquelles le bien de l'Allemagne est la règle suprême de la moralité. D'après Hitler et ses disciples, la duplicité, le mensonge, la violation du droit des autres, tout était légitime pourvu que cela fut à l'avantage de la patrie allemande. Pour être parfaitement juste, il faut admettre que de telles doctrines se rencontrent parfois ailleurs qu'en Allemagne, et particulièrement en Russie soviétique.

Ces doctrines pernicieuses ne sont pas sorties tout d'un coup du cerveau d'Adolph Hitler ou de Joseph Staline. Elles ont commencé il y a longtemps par des erreurs presque inaperçues à l'origine et qui ont grandi avec le temps. Il ne serait pas difficile de faire une excursion dans le passé pour voir le développement de ces erreurs et pour montrer comment on est arrivé à nier même la loi naturelle.

Remarquons cependant que la voix de l'Eglise s'est fait entendre souvent pour dénoncer l'erreur chaque fois qu'elle montrait la tête. Malheureusement, on ne voulut pas toujours tenir compte de ces dénonciations et c'est pourquoi l'erreur a pu croître sans entraves. L'homme a droit à la liberté de pensée, mais doit respecter la vérité. On n'a pas le droit de penser l'erreur, et encore moins de l'enseigner. Cela est aussi vrai en morale qu'en histoire ou en arithmétique. En dénonçant l'erreur l'Eglise défendait la civilisation, même lorsque ses ennemis l'accusait de s'opposer au développement de la pensée et de la science.

Notre industrie a fait de grands progrès

LA PRESSE. — Ainsi que le signale un rapport du ministère de la Reconstruction, nos exportations dans le passé étaient formées en très grande partie de matières premières, denrées alimentaires, métaux et autres minéraux, bois, etc., bien que les ventes d'articles industriels eussent déjà une assez grande importance; celles-ci vont tendre désormais, cependant, à prendre de plus en plus une place prépondérante.

On rappelle, pour faire saisir l'ampleur de l'expansion qui a eu lieu ces années-ci dans l'industrialisation du pays, que la production de nos usines et de nos manufactures s'est accrue, en valeur nette, de cent soixante-sept pour cent entre 1939 et 1943. Les bâtiments érigés durant cette période et l'outillage acquis constituent un actif que l'on s'efforcera, naturellement, d'utiliser aussi intensément que possible pendant le temps de paix.

Il faudra trouver des marchés pour ces nombreux produits que le Canada sera maintenant capable d'exporter en fortes quantités. Ce sera peut-être facile, aussi longtemps que nous n'aurons pas à subir la concurrence des pays qui se livraient au même genre de travail et ne sont pas en état, actuellement, par suite des ravages de la guerre, de donner satisfaction à leur ancienne clientèle. Mais il se fera une lutte serrée plus tard.

"La parfaite valeur est de faire sans témoin ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde."

La ROCHEFOUCAULT.

* * *

"N'attendez point des circonstances extraordinaires pour faire de bonnes actions; sachez user des situations ordinaires."

J.-P. RICHTER.

Y a-t-il de bons Allemands?

Un témoignage d'héroisme

La propagande de guerre, mise sur pied pour alimenter notre patriotisme, a été en certains milieux poussée jusqu'à l'hystérie. Sans doute il fallait dévoiler les ruses de l'ennemi, arracher les masques, abattre la machine militaire et politique des Nazis qui menaçait le monde. (Nous laissons ici de côté la lutte pour la domination économique de l'univers, qui est un autre aspect de la guerre). Aujourd'hui encore, les procès de Nuremberg nous révèlent les crimes des "criminels nazis".

La fumée de la bataille est à peine dissipée; le monde reste encore sous le choc produit par six années de guerre totale. Aussi n'est-il pas étonnant de voir certaines personnes envelopper dans une même condamnation tout le peuple allemand, depuis les chefs fanatiques jusqu'au dernier des paysans.

Lorsque s'écrira la véritable histoire (non pas celle que nous lisons dans la presse vénale), il nous faudra reviser nos jugements. On sait, par exemple, la résistance courageuse de l'Eglise catholique, évêques en tête, contre l'idole nazi en Allemagne. Même le peuple fit preuve d'héroïsme. On en trouve le témoignage dans la lettre d'adieu que Nikolaus Cross, un chef ouvrier catholique allemand, écrivit dans son cachot, à sa femme et ses six enfants, avant d'être exécuté par les Nazis le 25 janvier 1945.

Voici la teneur de cette lettre qu'un correspondant de CIP en voyage en Allemagne a pu se procurer: "Ma très chère épouse et mes enfants bien aimés, Je vous écris en la fête de sainte Agnès. Quand cette lettre vous parviendra avec celle que je vous ai écrite en novembre, vous saurez que le Seigneur m'a rappelé à Lui. J'ai vos portraits devant moi et je regarde vos visages si chers. J'aurais voulu faire tant de choses pour vous, mais le Seigneur en a décidé autrement. Que son nom soit loué. Que sa volonté soit fait à l'égard de nous tous. N'allez pas croire que je suis bien inquiet en face de la mort. J'ai prié chaque jour Dieu de me rendre et de vous rendre assez forts pour accepter patiemment ce qu'il a décidé ou permis. La prière m'a fait tranquille et calme.

"Je pense à vous avec un grand amour et une profonde gratitude. Comme le Seigneur a été bon et combien il a rendu ma vie riche! Il m'a donné son amour et sa grâce, une épouse affectueuse et de bons enfants. Je Lui dois ainsi qu'à vous, éternelle gratitude. Je vous remercie, mes bien-aimés, de tout ce que vous avez fait pour moi. Pardonnez-moi si je vous ai fait mal ou si j'ai mal rempli mes devoirs envers vous. Je tiens à te remercier particulièrement, ma chère épouse. Quand nous nous sommes dit adieu, il y a quelques jours, j'ai remercié Dieu de tout mon coeur de ta force chrétienne. Oui, chère épouse, par ton courage tu as jeté de la lumière sur les derniers jours de ma vie. Ton dernier geste d'affection n'aurait pu être plus heureux ni plus beau. . . Je sais que la séparation nous a été bien pénible à tous deux, mais soyons reconnaissants que Dieu nous ait donné la force d'accomplir ce sacrifice.

"Durant mes longs mois de captivité, je pensais parfois à ce que vous deviendrez tous quand je vous aurai quittés. Mais j'ai compris depuis longtemps que votre sort ne dépendait pas de moi. Si Dieu veut que je ne sois plus à vos côtés, il verra à vous secourir. Il ne vous abandonnera pas si vous restez attachés à Lui.

"N'ayez pas de peine à mon sujet. J'espère que Dieu me fera entrer dans son Royaume. N'a-t-il pas veillé sur moi d'une façon miraculeuse? Il m'a conduit, même dans ma captivité, à un endroit où j'ai trouvé beaucoup d'amour et de sympathie humaine. Il m'a donné plus de cinq mois pour me préparer à quitter ce monde. Il a fait plus: souvent il est venu à moi dans le Saint-Sacrement afin d'être avec moi dans toutes les tempêtes et les inquiétudes, particulièrement à ma dernière heure. Il aurait pu en être différemment. Après le raid du 6 octobre, j'aurais pu être transféré ailleurs comme bien d'autres. En pareil cas, j'aurais été privé de bien des choses décisives. Combien je dois louer la sage et miséricordieuse providence de Dieu et Le remercier de sa bonté et de sa paternelle protection. Ma mort est certes dure et pénible, au point de vue humain, mais Dieu me donne certainement la grâce de l'affronter. Ne pleurez donc pas sur moi. Priez pour moi et remerciez Dieu qui m'appelle dans sa miséricorde et qui me conduit dans sa demeure éternelle.

"Je laisse à chacun d'entre vous une image sainte avec un message particulier. Qu'elle soit un gage de souvenir et qu'elle vous rappelle de ne pas m'oublier dans vos prières. Le crucifix et le rosaire que vous m'avez fait parvenir dans ma prison m'ont été une grande joie. Je porte le crucifix jour et nuit et le rosaire est mon compagnon constant. Je verrai à ce qu'ils vous soient retournés. Ce seront des objets d'affectueux souvenir. Toutes mes affaires ici-bas sont réglées. Le reste de mes jours et de mes heures seront consacrés à la prière. Que Dieu ait pitié de mon âme et que ses bénédictions et ses grâces soient toujours sur vous. Que Dieu vous bénisse pour votre amour et votre bonté à mon endroit. Confiant dans sa grâce et sa miséricorde, j'espère que nous nous retrouverons tous dans le Royaume de Dieu."

Le Saint Evangile

Le Ve dimanche après l'Epiphanie

EVANGILE

(S. Matthieu, chap. XIII, v. 24 à 30)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole en disant: Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe eut poussé et fut montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire: Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit: C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent: Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai aux moissonneurs: Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler; mais amassez le froment dans mon grenier.

REFLEXIONS

Le champ du père de famille, c'est l'Eglise de Dieu. Quelle place y tenez-vous? Faites-vous partie du précieux froment ou de l'ivraie maudite? La tige du froment se distingue de l'ivraie par le bon grain: le juste se distingue du réprouvé par les bonnes oeuvres. Où sont les vôtres? Examinez votre vie. Hélas! peut-être y trouvez-vous beaucoup d'imperfections et de péchés, peu d'actes vraiment méritoires pour le ciel; peut-être votre coeur, vide de vertus, abonde-t-il en vices. Dieu pourtant y avait jeté une bonne semence; il l'avait doué de nobles facultés, d'inclinations vertueuses; il l'avait entouré de grâces et de lumières. Comment la mauvaise herbe y a-t-elle pénétré? Ah! c'est qu'au lieu de prier, de veiller sans cesse, vous vous êtes endormi dans la tiédeur. Une tentation est survenue; elle vous a trouvé sans défense, vous avez succombé. Le démon est entré dans votre âme, et quels affreux ravages n'y a-t-il pas causés! Au lieu du germe de la vie, il y a jeté les germes du mal, qui se développeront, si vous n'y prenez garde, et engendreront en vous des fruits de malédiction et de mort.

Artisanat du Québec considéré essentiel

Montréal. — Au cours de la séance plénière de la Canadian Exporters Association, tenue jeudi en l'hôtel Windsor, M. A.-F. Telfer, gérant général de l'Association, a présenté un rapport des activités de cet organisme pour l'année 1945.

Il a terminé la lecture de ce rapport par un éloge, prononcé en français, de la contribution de la province de Québec au commerce d'exportation du Canada.

"En terminant, a-t-il dit, je tiens à profiter de l'occasion pour saluer nos compatriotes de langue française qui font partie de cette Association. Par leurs efforts, ils ont grandement contribué à la formation de notre association et ils sont appelés à jouer un grand rôle dans son développement futur en continuant de s'y intéresser et de travailler pour la soutenir. De cette façon, il est sûr que notre organisation, dont le but est de développer le commerce extérieur de ce pays, atteindra une envergure vraiment nationale."

"Dans nos efforts pour obtenir des débouchés à l'étranger pour les nouveaux produits canadiens, la province de Québec peut nous fournir une aide précieuse. L'habileté naturelle des artisans du Canada français et leurs superbes travaux d'artisanat constituent un véritable avantage pour ce pays. Les produits de cette importante industrie domestique peuvent, si la production est poussée à l'étranger, y faire rayonner cet aspect bien caractéristique de notre belle culture canadienne.

"Notre Association ne serait pas complète sans la participation active des maisons canadiennes-françaises qui s'intéressent au commerce extérieur et qui ont tant fait pour le développer".

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée de nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Honneur aux Pionniers fondateurs

"Ils se sont donnés beaucoup de peine: honneur à eux!"

Cette inscription gravée sur le monument de Louis Hébert, l'auguste ancêtre des fermiers canadiens, pourrait s'appliquer à nos pionniers, surtout à ceux qui se sont taillé un fier domaine dans la forêt primitive.

Lorsqu'un canton annonce des signes de prospérité, on prodigue de chaleureux éloges à de nouveaux venus favorisés par un sort heureux et, inconsciemment, on relègue au second plan les obscurs ouvriers de la première heure. Et pourtant c'est bien à ceux qui ont souffert et besogné dès l'aube ingrate et incertaine que revient l'honneur de la lutte.

Les familles Gérard et Thibault furent les tout premiers colons de Codesa. Pleins d'audace et confiants en l'avenir, ces hardis pionniers originaires de la région du Lac Saint-Jean, arrivèrent au terme de leur long voyage vers la fin de juillet 1930. La forêt épaisse et touffue s'étendait alors de chaque côté du chemin de fer et un profond silence, rarement déchiré par le cri strident d'une locomotive, pesait sur ce coin de terre. Avant d'entamer la haute futaie, M. Edgar Gérard, son gendre, et ses fils s'agenouillèrent sur ce sol vierge et, traçant le signe de la rédemption avec le taillant de la hache, ce père et les siens consacrèrent à Dieu et à Marie Immaculée leur nouvelle entreprise. Bientôt le choc de la cognée retentit au coeur des "grands bois noyés dans le mystère" et les géants tombèrent avec fracas. Les oiseaux troublés par cette impitoyable invasion s'enfuirent dans de sombres retraites et le génie tutélaire des pins, des peupliers et des trembles frémit d'angoisse. Un autre son, celui-là doux et mélodieux, se mêlait et se confondait à la vaste rumeur qui s'épandait dans l'air. Des vocables français, mots ailés, aériens, aux intonations suaves, vibraient à l'unisson des bras infatigables qui retorbaient un cadence sur les rudes troncs. Ainsi faisaient les immortels pionniers de la Nouvelle-France qui venaient fonder un empire sur les bords du Saint-Laurent; ainsi chantaient les fiers Bretons qui avaient implanté dans notre patrie "Le verbe de la Gaule et le verbe de Dieu".

Cependant au milieu d'une éclaircie les hommes construisirent une humble habitation. C'était une longue cabane basse de plus de 50 pieds de front, en troncs grossièrement équarris et cimentés avec un mortier de terre grasse et de paille hachée. La maison se composait de deux grandes pièces d'égale dimension séparées par un mur de refend. Le plafond, à une moyenne hauteur, était soutenu par deux énormes poutres. Il n'y avait pas de mansarde et le toit s'affalait sur les pans. Néanmoins cet asile abrita une nombreuse famille pendant douze ans et ses pauvres murailles ont gardé l'écho de leurs voix, de leurs pas et de leurs rires. Ce vieux toit a été témoin de bien des joies, bien des peines, bien des soupirs et des pleurs. Que de souvenirs se sont accumulés au long des jours entre le coin du feu et la table! Le bon feu autour duquel les parents, les enfants et les amis se groupaient l'hiver pour causer des pays d'en Bas Canada, les mains tendues vers la flamme bienfaisante qui réchauffe l'âme et la chair; la grande table où chacun s'asseyait pour manger les délicieuses tartines et le pain savoureux de la ménagère. La maitresse de céans possédait un coeur large et généreux, une charité vive et agissante, et sa demeure devint le refuge des instituteurs et des missionnaires. Durant quinze années, dans l'indigence des pénibles débuts, dans la médiocrité et dans la modeste aisance, M. et Mme Gérard offrirent la plus chaleureuse hospitalité aux prêtres desservant la enseigner le catéchisme. C'est chez eux, Mission et aux religieuses qui venaient comme autrefois Jésus chez Marthe et Marie à Béthanie, que les bons Pères préféraient se reposer de leurs fatigues, puiser des leçons d'endurance et refaire leur estomac avec les meilleurs plats d notre cuisine nationale. La porte de la chaumière s'ouvrait toujours largement comme une main fraternelle pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs attardés, qui trouvaient dans ce cher réduit la halte tant désirée!

Le défrichement des homesteads du père et du fils ainé, Prime Joseph, fut très dur, très long, très épuisant, car la forêt refusait de céder la place; et c'est pas à pas dans une lutte acharnée que les bcherons la firent reculer. Dès que Mme Gérard put contempler un beau morceau de terre faite, "planche comme la main", elle fit don à l'église d'un lopin de deux acres. Aujourd'hui sur ce lot se dresse vers le ciel "blanc d'étoiles" le haut toit de l'édifice religieux construit par les familles Gérard, Thibault et Tremblay. Ce bâtiment sert depuis quatorze ans à deux fins: local où la classe se fait à des enfants en majorité canadiens-français, et les dimanches temple où le petit peuple en prière s'unit à son dévoué pasteur, le zélé Père Marcotte, pour implorer l'Esprit-Saint d'infuser dans les âmes la bonne entente et l'esprit de collaboration afin que l'oeuvre des fondateurs se parachève dignement.

Honneur donc aux familles Gérard et Thibault, car elles se sont données beaucoup de peine!

Mme Edgar Gérard a, de prime abord, un air sévère, un ton ferme et tranchant, mais une chaude et profonde flamme humaine se dégage de son regard. Et dès qu'on a su de quel noble et constant dévouement, de quelle inépuisable charité elle a fait preuve envers les missionnaires et leurs alliés, on s'incline avec respect:

"La vie humble aux travaux ennuyeux
(et faciles,
Est une oeuvre de choix qui veut
beacoup d'amour."
(Bordelaire)

Ludi magistra

BIENSEANCE

Manières à table

C'est tout un livre qu'il faudrait écrire sur l'étiquette à table. Aussi loin que l'on peut remonter dans l'antiquité, on se rend compte que chez tous les peuples il y eut un "cérémonial" de la table. On en trouve un exemple chez Abraham offrant l'hospitalité aux envoyés du Seigneur, et leur donnant des marques de haute considération. J'aurai l'occasion de revenir sur cet important sujet qu'est la bienséance à table. Il y a tellement de choses à dire! Pour aujourd'hui, je voudrais vous rappeler quelques conseils et quelques notions élémentaires de savoir-vivre. Je vous les donne au fil de ma plume.

Ne mettez pas votre serviette au cou, en plastron, mais déposez-la plutôt dépliée sur vos genoux.

On doit porter une attention délicate aux invités que l'on reçoit. C'est l'élémentaire politesse de servir nos hôtes d'abord. On ne doit pas commencer un deuxième service avant que nos invités ne soient prêts. Par exemple, si notre hôte n'a pas fini de prendre sa soupe, on l'attend avant de commencer à servir le plat suivant.

La soupe! N'est-ce pas le premier écueil que l'on rencontre à table? Quoi de plus déplaisant que d'entendre un bruit de ruisseau chez certaines gens qui avalent leur soupe, en l'aspirant... hup... hup... hup. Attention; vous ne vous en rendez pas compte, probablement; mais vos voisins ne sont pas sourds.

Si on vous offre des plats pour que vous vous serviez vous-mêmes, faites-le raisonnablement, en pensant qu'il y en a d'autres qui seront heureux d'avoir leur petite part. Surtout ne retournez pas le plat en tous sens, pour y découvrir le meilleur morceau.

Ne parlez pas et ne buvez pas, la bouche pleine.

Les gens civilisés ne prennent pas les os dans leurs mains pour les gruger. Et que dire de l'habitude qu'ont certaines personnes de couper toutes leur nourriture, viande, patates, légumes, au préalable, et de se lancer ensuite, tête baissée, dans une attaque à fond de train contre leur assiette. De grâce, ne nettoyez pas, non plus, votre assiette à l'aide d'une bouchée de pain. Laissez le soin de laver la vaisselle à la ménagère qui a des torchons pour cet usage.

Le thé et le café se boivent à même la tasse. Si vous trouvez votre breuvage trop chaud, allez-y doucement ou attendez quelque peu. On ne souffle pas sur son breuvage. On ne le verse pas dans sa soucoupe pour le boire.

Voilà des conseils bien simples. Et pourtant, l'expérience nous montre que trop de gens encore les ignorent.

Ce ne sont pas toujours les actions d'éclat qui nous font juger. Mais selon que vous observerez ou non ces petits détails vous passerez pour une personne polie ou non. Rappelons-nous que nous vivons en société; ayons des égards et de la délicatesse pour nos voisins.

Jacqueline.

Des chevaux canadiens achetés par la France

Regina. — Des milliers de chevaux de trait canadiens quitteront probablement bientôt leurs prairies pour jouer un rôle peut-être très humble mais cependant essentiel à la restauration de l'Europe.

Quelque 2,500 chevaux de l'Alberta et de la Saskatchewan sont déjà au travail en France et dans les Pays-Bas, aidant au rétablissement de la production agricole détruite par les nazis. Les Pays-Bas demandent 5,000 chevaux de plus, mais le plus gros contrat, celui par lequel la France doit consentir à acheter 35,000 chevaux demeure en suspens. Ce contrat vaudrait $5,000,000.

On a cependant appris à Regina qu'une mission française était allée à Montréal pour y faire les achats préliminaires de chevaux des marchands et l'on s'attend à ce que le contrat soit signé sous peu.

Quatre générations

Dimanche le 27 janvier, à l'hôpital Général, le P. V. Gaudet, o.m.i., baptisait Marie-Ursule-Irma-Thérèse Lefebvre, enfant de M. et Mme Roland Lefebvre (née Florence Pitre). Etait porteuse, l'arrière grand'mère de l'enfant, Mme Firmin Morin; le parrain et la marraine étaient les grands'parents, M. et Mme Wilfrid Girard (en premières noces Mme Lefebvre). Fait remarquable, la robe baptismale de l'enfant était celle que porta son père aux fonts baptismaux, il y a vingt-cinq ans.

MORINVILLE

Nos jeunes agriculteurs ont reçu au début de la semaine une série de conférences par des experts du gouvernement et l'agronome du district. Un bon nombre ont répondu à l'appel et l'affaire aurait été un succès complet si la température avait voulu se mettre de la parti. Malheureusement une tempête de neige accompagnée de poudrerie menaça de tout gâter. Disons cependant que nos conférenciers ont su intéresser leur monde dès le début et l'auditoire se fit de plus en plus nombreux jusqu'à la fin.

* * *

La grippe semble vouloir abandonner la partie par suite du temps froid que nous avons eu. Les victimes ont été assez nombreuses mais presque toutes se sont relevées sans difficulté aucune et un peu de précaution devrait remettre tout le monde sur pieds.

* * *

Nous avons appris avec peine la mort du Père Louis Culerier, o.m.i., de Saint-Albert. Les anciens se rappellent fort bien ce bon vieux Père qui est passé en semant le bien sur ses pas. Depuis quelques années, il s'était retiré à Saint-Albert mais il faisait encore le bien en supportant patiemment les épreuves de la vie et en offrant le tout pour la conversion des pécheurs. Sa fin si subite a déclenché toute une série d'éloges et de louanges de la part de ceux qui l'avaient connu et les protestants ne furent pas les derniers à faire son éloge. C'est ainsi que nous assistons à la disparition de ces chers vieux missionnaires qui ont tant fait pour la conversion des sauvages et même des blancs sur cette terre de l'Alberta. Ils nous quittent en nous laissant le souvenir de leurs vertus comme un stimulant à marcher sur leurs traces pour arriver au royaume de la gloire.

* * *

Les paroissiens de Morinville pourront dimanche contempler deux oeuvres d'art sur chacun de nos autels latéraux. Il s'agit de deux portes de tabernacle—acier et or—qui ont été données par Mme Hormidas Gagné en souvenir de son mari. Le cher homme avait passé sa vie au milieu de nous et il était sur le point de nous laisser pour la ville lorsque la mort l'a réclamé pour l'autre vie. Puisse ce double don garder longtemps dans notre population le souvenir de ce bon paroissien qui avait gagné l'estime de tous.

Il est inutile d'ajouter que nous sommes reconnaissants envers Mme Gagné pour ce magnifique cadeau envers notre église qui en compte déjà plusieurs.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 10 au 16 février 1946.

Dimanche 10 février
9h. 30 a.m. Notre français sur le vif.
9h. 45 a.m. Radio-Collège — Deux siècles d'histoire.
10h. 00 p.m. Le concours littéraire — Pastorale biblique par Antoine-Marie de Sicile — Section histoire.

Lundi 11 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 12 février
12h. 15 p.m. Radio-Journal
3h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 13 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 14 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 15 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 16 février
9h. 30 a.m. Les voix du pays.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4.30 p.m. Le quart d'heure de la bonne chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard.

Watrous, 29 janvier 1946.

GUY

Hier soir, le 30 janvier, arrivait à Guy, un beau cadeau de la famille de M. Walter Hébert (récemment de Guy, actuellement à Villeneuve). C'était une très belle statue de Notre-Dame de Fatima avec les trois enfants de Fatima à ses pieds. Le fini de la statue est très riche et elle a 24 pouces de hauteur. Elle sera bénite dimanche prochain. Je crois, sauf erreur, que la paroisse de Guy est la première paroisse du vicariat de Grouard à posséder une statue de Notre-Dame de Fatima dans son église. Serions-nous, providentiellement, la première aussi pour l'Alberta?

* * *

Il continue de neiger quasi tous les jours. L'homme de la malle, M. Aurèle Lambert, trouve que c'est un long voyage que ce 40 milles (aller et retour) avec les chevaux. Heureusement qu'il a une bonne cabouse neuve de cette année; cette cabouse lui fait honneur.

* * *

M. Aurèle Benoit s'est aussi décidé à se faire une cabouse pour mettre en avant de son plancher de voiture d'hiver; comme toujours, M. Benoit a fait un travail digne d'éloge. Il l'a étrenné le 30 pour aller à Donnelly et il est revenu le même jour (25 milles aller et retour) avec un freight considérable.

* * *

Mlle Marie-Laure Bisson est entrée comme postulante chez les Soeurs de la Providence, à l'hôpital de Dawson Creek, B. C. La paroisse de Guy est fière de cette belle vocation et nous prierons pour sa persévérance.

* * *

Nous aurons la belle cérémonie de la Chandeleur dimanche le 3 février. N'oublions pas le bel exemple de la Sainte Famille qui avait le respect de l'autorité. Demandons le don de pureté et la vertu d'obéissance.

GIROUXVILLE

Nouvelles religieuses

Le 13 janvier 1946, était baptisée Marie-Blanche-Codette, enfant de M. et Mme Noé Rochon. Parrain et marraine: M. Joseph Robichaud et Blanche Mourier.

Le 17 janvier, était baptisé Joseph-Gérard-Denis, enfant de M. et Mme Philippe Hébert. Parrain et marraine: M. Télesphore Hébert et Blanche Jobin.

Le 20 janvier était baptisée Marie-Thérèse-Bibiane, enfant de M. et Mme Victor Limoges. Parrain et marraine: M. Arthur Sa-Laurent et Thérèse Limoges.

Le 29 janvier était baptisée Rosanne-Denise, enfant de M. et Mme Philippe Sauvageau. Parrain et marraine: M. Joe Brooke et Mme Joe Brooke.

* * *

Au cours de ce mois deux nouveaux foyers furent fondés.

Le 15 janvier étaient mariés Dave Fontaine et Judith Brocuh, et le 22 janvier c'était le tour de M. Luc Bédard et Agnès Deslauriers.

* * *

Nouvelles sociales

M. et Mme Iva Tremblay sont allés passer une semaine par affaires à Edmonton.

De même MM. Jean St-Arnaud et André Gagnon sont allés passer quelques jours à Edmonton.

M. A. St-Arnaud et sa dame nous sont arrivés d'un voyage de l'Est très enchantés.

* * *

Quelques familles nouvelles sont arrivées dernièrement; de ce nombre se trouvent M. et Mme Duclos. Notons que Mme Duclos se trouve la fille de M. et Mme Eugène Pigeon, de Girouxville.

M. et Mme Joffre Girard sont aussi maintenant des nôtres.

Plusieurs de nos soldats sont revenus dans leurs foyers; notons les noms suivants: MM. Fleurimont Monette, Roland et Aimé St-Laurent, Alphonse Deslauriers, Gérard Brulotte, Daniel Girouard.

* * *

MM. Josaphat et Adolphe Boisvert sont partis pour Edmonton.

M. et Mme Alcide St-André nous ont quittés pour u nvoyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

Les bons chemins sont à votre avantage

Les propriétaires d'auto et de camion payent pour des bons chemins—qu'ils les aient ou non.

Le Gouvernement provincial est responsable, constitutionnellement, de l'état des chemins de l'Alberta. Il est de plus, responsable moralement puisqu'il recueille le casuel des licences des autos, autobus et camions ainsi que la taxe imposée sur la gazoline.

Tous, permettons au Gouvernement provincial de remplir ses obligations envers nous en lui donnant l'encouragement nécessaire pour entreprendre maintenant son programme de 10 ans, évalué à $120,000,000 et projetté par le Département des Travaux Publics. L'heure actuelle est celle de l'action.

Votre appui à la campagne pour obtenir de meilleures routes peut être inscrit si vous devenez membre du A.M.A. Le coût n'est que de $10.00 par an et vous profitez de nombreux services et bénéfices.—(Annonce)

Cinquante ans au pays des neiges

Les personnes qui désireraient se procurer ce volume, qui renferme les Mémoires de S. Exc. Mgr G. Breynat, o.m.i., pourront s'adresser à M. J. Chatain, Church Supplies, 10518 avenue Jasper, Edmonton.

Volume de 347 pages; 72 hors-texte, en vente au prix de $1.50, par la poste, $1.65; relié: $2.50.

CLUNY

Statistiques:—

Le R.P. Denis Dubuc, o.m.i., curé, nous a donné les statistiques paroissiales suivantes en nous communiquant le rapport de l'année 1945. Population: 216 catholiques divisés en 52 familles et 8 célibataires, 140 sont de langue française. Il y a en tout 160 communiants. Au cours de l'année 1945, il y eut 10 baptêmes et 2 enterrements: MM. Henri Crétin et Arthur Gingras.

* * *

La Grippe:—

Depuis quelques semaines, la grippe circule dans la paroisse, frappant presqu'à toutes les portes, même au presbytère. Dimanche, le R. Père Curé, affecté d'une extinction de voix, s'est excusé de ne pouvoir chanter de grand'messe, ni donner de sermon. En général, tous se remettent bien, à part quelques complications chez quelques enfants.

* * *

Déraillement:—

Jeudi matin, un wagon de fret du Canadien Pacifique a déraillé en passant à Cluny, vers 8 heures du matin. Après avoir roulé ainsi sur une distance de près de 1000 pieds, il s'arrêta tout juste au chemin de la mine. Le train passager de 9 heures remorqua les derniers wagons sur une voie d'évitement pour libérer la circulation sur la route et dût attendre lui-même jusqu'à midi pour continuer son trajet. A l'arrivée de l'équippe de secours de Calgary, chacun put admirer la puissance des machines et l'habileté des ouvriers.

* * *

Voyages:—

M. Julien Nobert et sa soeur Mme Louis Crétin ont passé une semaine à Bonnyville chez leurs parents. Leur mère, Mme Nobert, s'est bien remise d'une récente maladie.

* * *

Tournoi de "Curling":—

Le "Curling" retient l'attention de beaucoup de ce temps-ci. La semaine dernière, un tournoi local mettait en lice une cinquantaine de joueurs. Parmi les gagnants, mentionnons une équipe canadienne-française composée de MM. Roland Brassard, Armand Corbeil, M. et Mme Jules Gourdinne. En même temps, plusieurs équipes se rendaient à Bassano, et même à Calgary, et même y remportèrent des prix. Félicitations aux gagnants.

Cinéma Educateur

Tournée de M. D. Bouvier

7 février: Bonnyville, 3 hres et 8h. 30
9 février: Ecole Blue Quills, 2 hres p.m.
10 février: Saint-Paul, 8h. 15 p.m.
11 février: Lafond, 2 heures p.m.
12 février: Villeneuve, 8h. 30 p.m.
13 février: Legal, 3 heures et 8h. 30 p.m.
14 février: Morinville, 3 hres et 8h. 30
15 février: Saint-Paul, 8 heures 30 p.m.
16 février: Donatville: 8 heures p.m.
17 février: Atmore, 2 heures p.m.
17 février: Plamondon, 8 heures p.m.
18 février: Mission Lac la Biche, 2h. 00
18 février: Egg Lake, 8 heures p.m.
19 février: Lac La Biche, 8 heures p.m.
21 février: Picardville, 8 heures p.m.
22 février: Vimy, 8 heures p.m.

A Bonnyville il y aura un programme amateur, le soir même des vues animées.

De plus, lors de la soirée de Saint-Paul, un concert sera donné par les élèves des RR. SS. de l'Assomption et diffusé par le poste de radio CKUA, de 9 à 9:30 p.m., le 15 février.

Soyez aux écoutes!

Café faible

—Garçon, ce café ne vaut rien, changez-le.

—Cependant, monsieur, ici, le café est renommé pour sa bonté.

—Oui, une bonté qui va jusqu'à la faiblesse.

Au procès de Nuremberg

Paris. — La théorie de l'espace vital qui avait provoqué et prétendait justifier les instincts d'ogre du nazisme, sera sans doute évoquée au procès des criminels de guerre à Nuremberg, et il ne faudrait pas que le procureur Robert Jackson soit pris au dépourvu. Ainsi lui a-t-on donné un conseiller de géopolitique. La géopolitique est la science qui étudie les rapports de la géographie avec le développement des peuples et des Etats.

Or, il se trouve que ce conseiller est un Père Jésuite, le R.P. Edmond Walsh, régent de l'Institut d'études des affaires étrangères à l'Université de Georgetown. Avant de se rendre en Europe, le P. Walsh avait donné des cours à l'Ecole de l'Etat-major général à Fort Leavenworth et à l'Ecole des procureurs généraux à Ann-Arbor.

Massacre de 29,000 otages

Nuremberg. — La France a déclaré que les nazis ont exécuté au moins 29,000 otages innocents au cours de leur occupation.

Le procureur français Charles Dubost a lancé cette accusation devant le tribunal militaire international et il impute ces crimes au feld-maréchal Keitel et au maréchal Goering principalement. Ce sont là deux des principaux accusés parmi les 22 chefs nazis en jugement.

Et maintenant une grève de fermiers

Edgar, Nébraska. — Un groupe de 217 cultivateurs du comté de Clay qui ont besoin d'instruments aratoires, de réfrigérateurs et d'ustensiles de ménage ont décidé de déclencher une contre-grève.

Le groupe a adopté une résolution s'engageant à ne pas placer les produits de leurs fermes sur le marché aussi longtemps que les ouvriers de l'industrie des Etats-Unis ne retourneront pas au travail.

Cette décision est identique à celle qui a été prise à Chickasha, Oklahoma, lorsque les fermiers ont agréé de ne rien vendre durant toute la durée des grèves en cours.

Editions Lumen

494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal

Charles et Eva

Le massacre de Lachine nous est connu par l'histoire. Que savons-nous des représailles occasionnées par ce massacre? Charles et Eva nous l'apprend.

Dans un récit très simple et très captivant l'auteur nous conduit à Schenectady avec les quelque deux cents Canadiens en route pour la vengeance. Tout ce roman a l'histoire pour cadre.

Charles et Eva, Joseph Marmette, vol. de 192 pages. Prix: $0.75; par la poste, $0.85.

* * *

Hygie contre Vénus

GUERRE A LA SYPHILIS
Par le Docteur Adrien Plouffe

"L'ouvrage du docteur Adrien Plouffe n'est pas pour les enfants mais devraient le lire grands garçons et grandes filles avec beaucoup d'attention, surtout ceux et celles qui se préparent au mariage, de même que les parents de qui relève l'éducation sexuelle."—Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de L'Action Catholique.

"Je suis de plus en plus convaincu de l'opportunité de votre livre et il n'y a absolument rien à reprendre du côté de l'Eglise. Je crois qu'il fera un grand bien."—Ceslas Forest, o.p.

2e édition — 7e mille. Volume de 220 pages. Prix: $1.25; par la poste, $1.35.

* * *

Mission de femme

Etude psychologique par
Marie Nille Pintal

La vie moderne n'a nullement changé le caractère, l'âme de la femme mais elle a singulièrement compliqué son rôle.

"Mission de Femme", c'est l'intrigue puissante où se juxtaposent les plus nobles et les plus viles passions des hommes.

Un volume de 200 pages avec frontispice en deux couleurs. Prix: $1.00; par la poste, $1.10.



Il y a tant de choses à faire . . . et si peu de temps pour les accomplir !

Je n'ai pas le temps de courir les rues. . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boite aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste. Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..........................

pour abonnement pendant ....an.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

PICARDVILLE

Décès et funérailles d'une excellente chrétienne: Mme Jacques Lavoie

Le 24 janvier, après quelques jours seulement de maladie, Mme Lavoie partait doucement pour la vie de l'Au-delà munie des derniers sacrements.

La défunte, Olive Plante, était née le 12 février 1864, à St-Charles, Cté de Bellechasse. En 1885 elle se mariait dans sa paroisse natale à Jacques Lavoie qui lui survit. Le 30 septembre dernier les fidèles époux célébraient religieusement leurs noces de diamant. De cette union naquirent 13 enfants dont 8 vivent encore et pleurent leur bonne et chère mère. Ce sont Alexandre et Georges, de Legal, Napoléon, de McMinnville, Oregon, E.-U., Soeur Angelina Lavoie, s.g.m., hôpital St-Paul, Saskatoon, qui eut le privilège de venir aux funérailles. Soeur Olive Lavoie, s.g.m., Ecole St-Joseph, Fort Résolution, T.N.O.; Maria, Paul-Emile et Wilfrid, encore au foyer. Elle laisse aussi pour pleurer sa perte un frère: Louis Plante, de Montréal; une soeur, Mme Léo Labrecque, de St-Charles, Qué., 26 petits-enfants et 35 arrières petits-enfants.

M. Jacques Lavoie reçut des télégrammes de sympathies de son fils Napoléon de Minnville, Ore., de sa fille Soeur Olive Lavoie, s.g.m., de Fort Résolution et de ses petites filles: Soeur M. Jeannette, s.m.v., de Portland, Oregon, et Soeur M. Ernestine, s.m.v., de Beaverlen, Ore.

M. l'abbé B. Marchand, curé de Bonnyville, avait voulu accepter de venir présider la veillée au corps le dimanche 27 et chanter le service funèbre le lendemain mais il fut empêché par la maladie à la dernière minute.

Ce fut le R. Père Le Bris, o.m.i., notre curé, qui le remplaça. Pour la messe des funérailles il fut assisté de l'abbé N. Terrien comme diacre et l'abbé Primeau comme sous-diacre; l'abbé Langevin de Morinville était au choeur.

Une très nombreuse assistance se faisait remarquer au service, des parents et amis venus d'Edmonton, Morinville, Legal, Westlock, Vimy et Picardville.

Avant l'absoute le R.P. Le Bris fit une courte oraison funèbre de cette brave mère chrétienne qui a donné deux de ses filles au bon Dieu et dont le corps repose maintenant à l'ombre du clocher de l'église paroissiale à laquelle elle a contribué avec son digne époux à embellir par leur généreux dons. Le Christ à son tour fera belle et agréable la demeure de sa dévouée servante pour l'éternité.

Un cantique d'adieu fut aussi chanté pieusement par Mme Blais.

Mme Jacques Lavoie était la nièce de Mgr François-Xavier Blanchet, P.A., missionnaire de l'Oregon, et petite nièce des deux frères, Mgr François-Norbert Blanchet, premier archevêque de l'Oregon et Mgr Augustin-Magloire Blanchet, premier archevêque de Seattle, Wash., E.-U.

Plusieurs messes furent offertes ainsi que de nombreux bouquets spirituels pour le repos de l'âme de la défunte.

La famille remercie sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil.

* * *

La semaine dernière le 30 et 31, M. Fontaine, notre agronome bilingue, vint avec quelques experts faire des conférences, projections et vues animées pour les cultivateurs, sur tout ce qui les intéresse. Mlle Lewis était avec eux aussi pour donner une conférence dans les écoles et à la salle sur la valeur des aliments en vitamines etc. Malgré le froid l'assistance fut nombreuse à ces différentes conférences.

MM. François et Léon Beland, de Morinville, étaient aussi de passage avec eux dans notre village pour prendre des assurances d'hôpitaux en cas de maladie.

* * *

Mlle Maria Lavoie a été dans l'obligation de discontinuer de faire la classe à notre école séparée; c'est M. Fortier, de Vimy, qui a signé l'engagement pour terminer l'année.

Et Mme Compo, de Westlock, prend la place de Mme Mercier qui ne peut plus faire la classe elle aussi. Espérons que ces changements ne dérangeront pas trop les enfants qui travaillaient bien avec leurs bonnes et dévouées maîtresses d'hier. Puissent maîtres, parents et enfants collaborer pour le bien et le succès en éducation des enfants.

* * *

Quelle belle collaboration à la partie de cartes de dimanche, le 3 février, organisée par les membres de la chorale et les jeunes gens de la paroisse. Vingt quatre tables de joueurs de cartes par cette froide température.

On en organise une autre pour dimanche prochain; elle aura lieu à la nouvelle demeure de M. Lucien Nadeau pour en fêter l'inauguration. Que l'on s'y rende par tous les moyens.

LAMOUREUX

Le 27 janvier Roland Lamoureux nous arrivait d'Europe et revoyait sa famille après deux ans d'absence. Parti en mai 1944 en Angleterre, il servit d'abord dans le régiment des Fusiliers Canadiens". Il prit part aux batailles de Normandie, à Falaise en particulier avec le régiment des "Black Watch", puis dans la section de l'"Intelligence Service chargée du relevé des plans des champs de bataille. Roland est l'un des trois survivants de sa compagnie. C'est dire qu'il a frôlé le danger. Sa connaissance des deux langues lui valut d'accompagner ses supérieurs dans plusieurs voyages intéressants, entr'autres: Paris, Versailles qu'il a visité en détail. Par une coïncidence rare, il fut témoin de l'arrivée de la délégation allemande venue demander l'armistice à Oldenburg, assista pendant trois jours au procès du colonel Kurt-Mayer. Il fit la traversée de retour sur le "Mauretania" et actuellement en repos il étudie la question de son rétablissement dans le civil.

* * *

M. et Mme Maurice Guertin ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Edmond Gaumont.

* * *

M. et Mme Albert Malo ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur premier né qui a reçu au baptême les noms de Marie-Louise-Marguerite. Le parrain fut Octave Malo et la marraine Cécile Heenan représentée par Mme Aldéric Malo.

* * *

De nouvelles chutes de neige sont venues augmenter la couche très épaisse qui recouvre la terre. Heureusement que le temps est calme. Si le vent venait à souffler, quelle poudrerie!

De passage à Edmonton

Le R.P. Paul A. Charron, o.m.i., supérieur de l'Ecole indienne de Cardston, est de passage à Edmonton, où il est sous les soins du médecin, à la suite d'un léger accident. Nous lui souhaitons une parfaite guérison.

ST - VINCENT

Deux des nôtres sont partis du côté des montagnes, faire la chasse aux écureuils. Nous espérons bien que ces petits animaux ne seront pas trop prévenus sur les desseins de MM. Armand Dubois et Roch Piquette et qu'ils garniront les gibecières de ces chasseurs de belles fourrures et leurs porte-monnaies de beaux billets. Bonne chance!

* * *

M. Henri Philippe nous a fait une courte apparition après son arrivée d'outre-mer. Il est reparti quasi de suite pour obtenir sa démobilisation.

Nous attendons incessamment M. Louis-Georges Mercier qui fait partie de l'armée d'occupation en Allemagne. Il a obtenu un mois de congé dans sa famille. Bienvenue!

* * *

Une petite fille, troisième enfant de M. et Mme Ovide Brousseau, vient d'être baptisée sous le nom de Noëlla. Elle est née le 21 janvier. M. et Mme Adrien Piquette, oncle et tante de l'enfant étaient dans les honneurs. Santé et longue vie!

* * *

D'Edson, nous apprenons que M. Jacques Dargis se porte bien mais la nostalgie du pays le prend bien souvent. Il espère revenir en fin de mars. Courage!

* * *

Les amateurs de chevaux ont la chance de se rincer l'oeil depuis que l'on voit passer dans le village une belle petite bête noire, d'une rare élégance et d'une vitesse remarquable. Cette jolie jument, attelée à une "carriole originale" doit faire envie à bien des propriétaires d'autos que les bancs de neige retiennent captifs chez eux. Félicitations!

Dannotte Koyn

Donatville et Grassland

Après une température des plus idéales le froid se fait sentir et les activités sont un peu moindre; le moulin à scie est déplacé, ce qui cause un peu d'ennuis aux gens; espérons que nous en aurons un autre avant trop longtemps.

* * *

La boutique Massey-Harris, de Dan Dadonik s'en vient tranquillement, à part les vitrines qu'il semble être impossible d'acheter, dit-on.

* * *

Bob Kennedy, récemment démobilisé de l'armée, fait du camionnage pour M. Derko de Grassland.

* * *

M. James Kennedy fait un séjour à l'hôpital de l'Université pour opération aux intestins; dans le même temps Mme Kennedy a donné naissance à un gros garçon de 12½ livres; bébé et mère sont en bonne santé. Nos félicitations.

* * *

Mariage entre Bruce Critzé récemment démobilisé de l'armée, à Mlle Eva Johnson d'Atmore, Alta. Félicitations.

* * *

Visiteurs en fin de semaine: l'ex-officier pilote Roland Page et sa dame (née Cécile Hurtubise), en visite chez Roméo Hurtubise et aussi chez M. Ira McKenzie, de Grassland.

Mlle Evans qui remplaçait Mlle Blackburn durant son cours (postgraduate), est rendue à Medecine Hat où elle a accepté une position comme garde-malade. Nous lui souhaitons bon succès.

* * *

Lionel Hurtubise est en voyage d'affaires à Edmonton; il doit arrêter à Legal pour visiter ses deux soeurs, Mme Cyr et Rolande, au couvent.

* * *

L'assemblée des Dames auxiliatrices eut lieu chez Mme Lillian McKenzie la semaine dernière; on a décidé de commencer immédiatement à travailler pour le bazar qui aura lieu à l'automne; un délicieux goûter fut servi avant de se séparer.

* * *

M. et Mme W. Walker ont déménagé sur leur terre et demeureront près de leurs parents; bonne chance.

* * *

Nét à M. et Mme Semeniuk, un garçon; nos félicitations.

* * *

Nos malades à l'hôpital du Lac-la-Biche sont Mlle Mary Padruka, de Grassland.

M. Thomas Le Blanc décédé à Chauvin

C'était l'un des pionniers de la paroisse

Mercredi dernier, Chauvin perdait un autre de ses chers pionniers. Pieusement, calmement, avec amour et nostalgie plutôt, M. Thomas Le Blanc rendait son âme à Dieu.

Il était âgé de 82 ans moins 15 jours.

M. Le Blanc était venu de Bouctouche, N.-B., il y a quelque trente ans. Il s'était cramponné à la Terre, et la Terre ne l'a jamais trahi. Avec les anciens de sa trempe, il a coopéré à faire Chauvin. Sans intérêt personnel, il a toujours été un support actif, pratique, du prêtre et de la paroisse.

Il est décédé à Macklin où il s'était retiré pour l'hiver.

Demeurant à 5 milles de l'église, il voulait être prêt à répondre à l'appel du bon Dieu en tout temps, mais avec le prêtre et des priants autour de lui. Si loin, il avait peur de déranger, peur d'être privé de ce secours.

Il attendait la mort, depuis le départ de son épouse pour le Ciel il y a un an. Il se préparait comme au dernier acte important de sa vie. Il n'avait pas peur; il l'attendait, comme un geste de délivrance.

Son grand désir des dernières années était de mourir avec le prêtre, entouré de "bonnes Soeurs", sans causer aucun trouble à personne, ne laissant aucune dette. S'il a prié à ces intentions! Et le Ciel l'a exaucé.

Une attaque de maladie de coeur après dîner. Le prêtre est venu, et les Soeurs l'ont entouré recommandant son âme à Dieu. Quelques instants et il s'éteignait doucement dans un grand acte d'amour du bon Dieu.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier dans son église paroissiale de Chauvin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Il laisse dans le deuil 3 fils et une fille, tous de Chauvin. Régis, Alyre, Adelin et Rose (Mme Gabriel Ledru).

Un beau volume des Editions Variétés

Histoire de la Littérature française par Kléber Haedens

Pour combler une lacune importante dans les rayons des bibliothèques, Les Editions Variétés viennent de lancer **Une Histoire de la Littérature française** d'une facture moderne. C'est une des plus importantes Nouveautés de Paris de ces dernières années où l'auteur fait une synthèse lucide et brillante des trésors de la littérature française.

Cet ouvrage contient une suite de portraits vivants des écrivains et des oeuvres capitales de la littérature française. Chaque fois que cela a semblé nécessaire, l'auteur a puisé aux sources biographiques soit pour éclairer un livre ou un personnage, soit pour égayer un peu ses sujets. Car la plupart des manuels littéraires, fort savants et fort bien faits, sans aucun doute, fleurent un peu trop tristement le parfum des nécropoles. Les écrivains français ont été vivants, un certain nombre de chefs-d'oeuvre ont eu pour auteurs des jeunes et il ne convient pas de fréquenter la littérature comme un cimetière.

Les écrivains contemporains se retrouvent dans cette galerie de portraits, chacun à leur place, à leur rang.

Pour suivre la marche toujours vivante de la littérature, il faut avoir lu cette brillante étude qui résume toute l'histoire de la littérature jusqu'à nos jours.

Cette histoire complète de la littérature française a été publiée à Paris en 1943 et elle a connu un si vif succès que les premiers tirages ont été vendus en sortant de sous-presse. Malgré la grande demande, ce titre est devenu introuvable en France; et, à l'étranger, on ne cesse de le réclamer. La disette de papier qui sévit en France ne permet pas à l'éditeur de le réimprimer. Nous sommes donc heureux de contribuer à répandre cet ouvrage essentiel à toute bibliothèque d'homme de goût, comme à toutes les bibliothèques de collège et de couvents.

Un ouvrage de 480 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $2.25; par la poste, $2.35. En vente aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Chez le boucher

—Catherine, allez donc voir si le boucher a des pieds de cochon.

Au retour:

—Madame, le boucher a des pantalons tellement longs que je n'ai pas pu voir ses pieds.

Un prix de plafond a été fixé par Ottawa pour les nouvelles voitures automobiles

OTTAWA. — La commission des prix et du commerce a établi les prix de plafond pour six marques d'autos.

On a établi les prix aux niveaux de ceux qui étaient en cours à l'automne de 1941, avec certains petits ajustements en vue de tenir compte de certaines améliorations apportées aux modèles de 1946 qui, dans le cas des voitures à plus bas prix, varient de $15 à $25 pour chaque auto.

Ci-dessous, les prix de plafond au détail f. à b. l'usine pour certains modèles de 1946:

Plymouth Deluxe	$1,295	$1,232	$1,133
Dodge Deluxe	$1,307	$1,244	$1,145
Chevrolet Stylemaster	$1,316	$1,251	$1,165
Pontiac Fleetleader	$1,354	$1,289	$1,206
Chrysler Royal	$1,783	$1,751	non fabriqué
De Soto Custom	$1862	$1,830	non fabriqué

Les fabricants et les importateurs d'autos doivent informer les commerçants, avant que les livraisons de détail ne puissent être faites, du prix maximum au détail des modèles et des frais maxima des pièces facultatives, des accessoires, du transport et de la manutention tels que les autorise l'administrateur des véhicules automobiles.

Les commissions, récompenses ou primes (y compris tout véhicule-moteur usagé, remis ou pris en échange) doivent faire partie du prix de vente au détail du modèle neuf.

Mise au point

Le courrier de notre correspondant de Bonnyville de la semaine dernière a été mal interprété par quelques-uns. Nous publierons à ce sujet une mise au point détaillée la semaine prochaine.

La rédaction

STE-LINA

Samedi le 2 février avait lieu la première assemblée de l'année du local 488 de l'Union des Fermiers. M. Bogh présidait. Après lecture des minutes et de la correspondance par le secrétaire Joseph Bellerive, M. B. Gamblin donna rapport de la convention d'Edmonton où il s'était rendu comme délégué. Son rapport fut très intéressant et parla avec enthousiasme du projet d'amalgamation. Il fit aussi des commentaires sur la coopérative des machines agricoles.

* * *

De passage à Ste-Lina, M. Tom Chiasson, de la Mission du Lac-la-Biche.

* * *

Baptême: Jeanne-Louise, née le 16 janvier, enfant de Victor Dechaine et de Mary Smeltzer. Parrain et marraine: M. Roger Dion et Mlle Hélène Dechaine.

LEGAL

Vendredi matin, la nouvelle est venue pendant la messe: Mme Pelletier, du bureau de poste, venait de succomber à la maladie qui la minait, depuis quelques années. Née Rosalie Lavergne, veuve d'Ernest Pelletier, elle s'était identifiée avec le service postal de la région. Etrangère à l'à peu près et aux demi-mesures, elle s'acquittait de ses fonctions avec une ponctualité rigoureuse. Elle avait la confiance du public et des autorités. Elle laisse dans le deuil une fille, Marie-Anne, Mme Roland Boisvert, et un petit-fils de cinq ans, Georges Boisvert.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, en présence d'une nombreuse assemblée de parents et de citoyens. Les porteurs étaient trois beaux-frères et trois neveux, MM. Arsène Pelletier, d'Edmonton, Noël Pelletier, de Morinville, André Pelletier, de Legal; Adrien Pelletier, Edmond Pelletier et Patrice Charrois, tous de Legal. Mme Pelletier repose au cimetière à côté de sa mère, Mme Eugène Lavergne, décédée ici à 88 ans. Mme Boisvert remercie tout le monde, particulièrement les religieuses de l'hôpital Saint-Joseph.

* * *

Chez les Soeurs Grises de Montréal, deux anciennes de Legal feront leur profession perpétuelle le 15 février: Sr Anna Laforce et Sr Antoinette Laramée qui l'an dernier enseignait à l'école. Sr Laforce est née ici, elle est une des trois religieuses que M. Louis Laforce et son épouse feu Léona Blanchard ont fourni à la même communauté. Les soeurs Laforce sont de la famille du jeune héros Alphonse Laforce et du vétéran Pierre Laforce.

* * *

Samedi, les Religieuses du Couvent du Sacré Coeur qui compte déjà 25 ans et a su recruter au moins autant de bonnes Soeurs, ont fêté d'une manière solennelle leur Supérieur, la Rév. Sr Angéline Letarte. Une belle et riche statue du Christ-Roi, don gracieux de la Rév. Mère Mann, provinciale d'Alberta, fut, pour la circonstance, bénite et installée sur le trône de l'autel. Après la cérémonie au couvent, une séance publique réunit aux Religieuses leurs élèves et les parents ainsi qu'un grand nombre de citoyens. Mère provinciale et une imposante délégation de Soeurs Grises des différentes maisons de l'institut assistaient aux célébrations.

* * *

Deux baptêmes: Paulette DeChamplain, fille de M. et Mme Albert DeChamplain; parrain et marraine, M. et Mme Léo Brisson, d'Edmonton; Alice Bergevin, enfant de M. et Mme Lucien Bergevin, parrain et marraine, M. et Mme Elie Bergevin de Legal.

* * *

On annonce de Oklahoma City que Mlle Annette Nault a épousé le 28 janvier M. William H. Woody, en l'église du Sacré Coeur de cet endroit.

Aimons Villon... d'où qu'il vienne

Par Jacques de Lacretelle de l'Académie française

Je viens de recevoir un véritable volume de propagande en faveur des Lettres françaises. C'est un journal de vingt pages et de grand format, tel que nous ne sommes plus habitués hélas! à en feuilleter ici. Et, en effet, il provient du Canada. Il est tout entier consacré à l'activité des éditions franco-canadiennes depuis cinq ans. On trouve là, avec leurs réalisations passées, leur programme futur. Et cela constitue, au total, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la culture française.

Crainte des éditeurs de France

Je n'ignore pas, pourtant, que la question de ces éditions étrangères — car la Suisse et les Etats-Unis donnent aussi à nos ouvrages la même marque d'attachement — a éveillé chez nous quelque inquiétude. Georges Duhamel, en vigilant berger de nos Lettres, l'a exprimée ici même et a paru souhaiter que des mesures protectrices sauvegardent la fabrication nationale du livre. Je me demande si son voyage actuel au Canada, ses contacts avec une population qui, depuis près de deux siècles, veut lire, écrire et penser en français n'ont pas modifié son opinion. Il a dû voir combien cette initiative, même liée à des fins commerciales, contribue à maintenir ou à propager la connaissance de notre langue et se confond finalement avec la cause de l'Alliance française qu'il préside.

Services rendus par le Canada

Pour ma part, je juge que l'on nous a rendu là un service inespéré. Comment! Pendant cinq ans l'exportation du livre français a été arrêté net. Aujourd'hui encore, faute de papier et de moyens de transports, elle est à peu près nulle. Or, dans ce domaine, le seul peut-être, notre prestige n'a subi aucune diminution. Au contraire: on a continué à nous lire, à solliciter nos écrivains. Et nous verrions d'un oeil jaloux ceux qui se sont faits nos agents, qui nous ont conquis, non sans risques, un public plus étendu! Que signifierait alors notre désir de répandre par le monde l'esprit et l'art de la France? A quoi bon ces instituts, ces attachés culturels et ces organismes de propagande si, par un veto égoïste, on est incapable de fournir le produit qu'ils ont mission de vanter?

Il est clair que, pendant un certain nombre d'années encore, nos éditeurs seront à peine en mesure de satisfaire aux demandes de la clientèle intérieure. En sait, en effet, que le tirage d'un livre, en France, à l'heure actuelle, ne peut guère dépasser dix mille exemplaires. Chiffre dérisoire dans bien des cas. De plus, la circulation difficile et toutes sortes de problèmes économiques ou financiers s'opposent vraisemblablement à l'entrée massive de nos ouvrages dans certains pays, qu'il s'agisse de grammaires ou de romans. Il est donc évident que si les éditeurs qui détiennent la propriété de ces ouvrages ne concluent pas des arrangements en vue de réimpressions ou de cessions provisoires, notre littérature et même l'influence de la langue française risquerait de perdre un terrain considérable.

L'argent contre l'esprit

On me répliquera que c'est un risque, en revanche, de ruiner l'édition française. D'abord, qu'il soit entendu, n'est-ce pas, que le profit de l'éditeur doit passer après l'intérêt de la culture française. Mais je crois très bête, même au point de vue commercial, que l'on refuse de céder temporairement à quelqu'un qui peut l'exploiter un fonds que l'on ne peut exploiter soi-même. C'est le raisonnement du paysan borné qui, plutôt que de s'associer à un concurrent, préfère laisser pourrir ses sacs de grains au grenier.

A cet égard, un auteur qui ne passe pas pour particulièrement modeste me faisait observer très justement qu'on n'est pas assuré d'écouler, dans dix ans, cinq mille exemplaires d'un livre qui peut être vendu aujourd'hui à cinquante mille.

Ne craignons pas la concurrence

Je sais bien que Duhamel s'élevait surtout contre l'introduction chez nous des livres français édités à l'étranger. "Allons-nous consentir à recevoir Villon de l'Amérique?" demandait-il ironiquement. Pourquoi pas, si nous en manquons pendant quelque temps? Et de telles perspectives pourraient bien être salutaires à l'égard des éditeurs français. Qui sait si finalement elles ne serviraient pas l'acheteur et le gros public? La concurrence a toujours été un stimulant. Je demande même, si l'on juge nécessaire d'établir certains droits de douane sur les ouvrages importés, que ces droits soient réduits et qu'aucune barrière prohibitive ne vienne se dresser entre nous et ceux qui se dévouent à notre littérature. "Ah! vous aimez aussi Villon?... Eh bien! nous ne voulons pas du vôtre... !! serait une réponse chargée d'ingratitude.

Les éditions canadiennes

Car il y a cela aussi. Nous ne pouvons méconnaître avec cette brutalité les services que les amis de notre littérature ont rendus à la grande firme française pendant cinq ans. Séduits par notre esprit, ces hommes-là nous ont fait confiance. Bien mieux, comme ils se recrutaient le plus souvent parmi la jeunesse, ils ont rompu avec certaines traditions étroites et certains préjugés. Ils s'intéressent à ce qui naît, notre floraison poétique les passionne. A leurs yeux, la France n'est pas ce qu'elle demeure pour tant d'autres — une belle statue de marbre que leurs pères ont admirée — mais elle représente encore le mouvement, l'expérience, la libre esthétique, et ils répandent cette image. Allez-vous, au lieu de les accueillir, bannir ces nouveaux messagers? En cette matière, le protectionnisme à outrance serait la pire politique. Nous y perdrions le seul gain que nous ayons fait pendant la guerre.

Jacques de Lacretelle, "Le Figaro".

Père et fils

—A partir d'aujourd'hui, tu n'auras plus un centime! Tu es mort pour moi!

—Comme tu voudras, papa, mais donne-moi au moins de l'argent pour mon enterrement.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

L'élection du comité de notre cercle fut tenue le 13 janvier à l'assemblée générale et quinze membres furent élus.

Le dépouillement du scrutin fut fait par trois membres du Cercle canadien-français de Vancouver: MM. G. Gagnon, A. Beauregard, H. Beauregard.

Le 22 janvier le comité élu se partagea les charges comme suit: Président: M. A. Cheramy; 1er vice-président: M. M. Lizée; 2e vice-président: M. U. Charpentier; secrétaire: M. J.-B. Goulet; trésorier: M. W. Croteau; conseillers: Mmes P. Bruneau, F. Filiatreault, A. Cheramy; MM. H.-S. Fraser, D. Doucette, A. Payer, F. Filiatreault, H. Goulet, E. Lambert, P. Bruneau.

Sont membres ex-officio: M. G. Collette, gérant de la fanfare canadienne-française de Maillardville, et M. C. Girard, correspondant de la Survivance.

* * *

Le 3 février une soirée amusante et intéressante sera donnée par le cercle. Venez-y en grand nombre.

* * *

Caandiens qui voulez garder vos traditions devenez membres de la Fédération.

* * *

Rév. Père Girouard, de Carlston, Sask., est de passage à Maillardville pour quelque temps.

* * *

Nous avons eu dans l'année 1945 dans notre paroisse: 54 baptêmes, 12 mariages, 14 décès.

* * *

M. et Mme D. Lefebvre, de Longby, ont passé la fin de semaine chez Mme U. Charpentier.

* * *

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de deux jumelles chez M. et Mme J. Comeau. Bravo! des futurs membres pour notre cercle.

* * *

Depuis quelques jours M. A. Messier est à l'hôpital.

* * *

Nous apprenons que Mme Jos. Chabot est à l'hôpital Ste-Marie à la suite d'une fracture au pied.

* * *

La petite fille de M. H. Hurtubise est revenue de l'hôpital après y avoir passé quelques jours souffrant d'une infection de gorge.

* * *

M. et Mme D. Brisson sont en visite chez M. Jos. Grimard; ils ont l'intention de s'établir parmi nous.

CALGARY

Dimanche passé eurent lieu à la paroisse deux baptêmes. Marie-Eva-Simone-Louise, fille de M. et Mme J.-J. Baril, née Lucienne Bourbeau. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Ouellette, par procuration: M. et Mme U. Dandurand.

Le deuxième baptême: Joseph-Georges-Edouard, fils de M. et Mme J.-Donat Caron, née Léonie Robinson. Parrain et marraine: Maurice Caron et Béatrice Caron, frère et soeur du bébé. La porteuse était Mme Adrien Caron.

* * *

La société des Dames de Sainte-Famille à l'assemblée mensuelle du 1er courant fit l'élection des officières pour l'année courante. Mme U. Dandurand fut élue présidente, Mme E. Leblanc vice-présidente, Mme Past secrétaire, Mme J.-Eddy Leblanc trésorière, Mme Georges Simonin pour le recrutement de nouveaux membres et Mme O. Bray pour décorations des autels. En charge des soirées: Mmes D. Caron et Bélanger.

* * *

M. Pierre Leblond, beau-frère de Victor, Jules et André Despins, est décédé à Ste-Anne de la Pérade, P.Q., le 4 février.

* * *

Mme Audette a subi une opération à l'hôpital Ste-Croix vendredi passé. Son état de santé va toujours en s'améliorant.

* * *

Mme André Despins est retenue à domicile par une attaque de flue.

* * *

M. A. Dehemptinne a subi une opération à l'hôpital Belcher.

* * *

A l'assemblée mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste mardi soir passé il fut décidé d'avoir l'assemblée annuelle de la Société dimanche prochain après la grand'messe.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Maison à vendre

Maison 14'x30' située au numéro 12902 113ème rue, avec 42 lots, à 5 blocks de l'église, des écoles, des tramways; électricité sur deux côtés de la propriété, eau de la ville sur 113A rue. Possession immédiate. Ecrivez à G. Brunelle, 12941 120ème rue, Edmonton. Tél.: 82124.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 402 Empire Bldg., Edmonton, Alberta.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de compte à la Survivance.

LAC FROID
(GRAND CENTRE)

Le 17 janvier à l'hôpital John Neil, ici, à Lac Froid, M. Zéphirin Allard est décédé après avoir été malade depuis un certain temps d'un cancer de l'estomac. Grande consolation, quand un de nos amis nous laisse pour le grand voyage de l'éternité tout prêt à paraître devant son Juge après s'être bien préparé, comme notre défunt ami; depuis que son état de santé ne lui laissait aucune espérance à la vie ici-bas, il s'était bien résolu à la mort et Dieu l'a récompensé en lui donnant le privilège de recevoir la sainte communion plusieurs fois. Notre défunt a vécu parmi nous depuis dix-huit années en vrai modèle avec toujours et en tout temps un sourire très aimable sur son visage bien connu parmi nous tous. C'est certainement avec un grand chagrin que nous tous acceptons cette épreuve et que tous ensemble nous sympathisons avec les siens pour le pleurer en silence. Il laisse pour le pleurer ici à Lac Froid son épouse, Mme Allard, sa fille, Mlle Eda, sa belle-soeur et son beau-frère, M. et Mme Alméric Déry et un grand nombre d'amis. M. Z. Allard est né dans Montréal où toute sa parenté vit encore, dont trois frères.

Le défunt était un cultivateur très laborieux puisque malgré sa grave maladie il n'a été que quelques mois sans faire lui-même tout son travail avec l'aide de Mme Allard. M. Z. Allard était âgé seulement de 58 ans et il avait toujours joui d'une santé assez bonne. La famille Allard avait demandé comme porteurs, MM. Eugène Déry, Alméric Déry, François Déry, Napoléon Déry, Jos. Hébert et Louis Poirier.

Un cordial merci de la part de la famille éprouvée, à tous ceux qui ont montré de la sympathie dans leur épreuve.

* * *

Nous avons aussi un autre de nos vieux citoyens qui vient d'être atteint subitement de maladie très grave. M. Eugène Lefebvre, célibataire vivant seul assez isolé du monde près de notre lac, se sentit mal presque soudainement. Heureusement la Providence lui inspira de ne pas rester au lit; il s'est mis en chemin à pieds et eut toutes les misères à se rendre à notre village, en se trainant pour trouver quelqu'un pour le secourir. Finalement, à force de courage, il est parvenu à se rendre et aussitôt a été transporté à l'hôpital John Neil par l'aide de notre curé, le Rév. Père J.-A. Lavallée; il lui administra les derniers sacrements, et en rien de temps la paralysie avait déjà envahi tout son côté gauche; notre docteur ne compte rien sur sa santé. M. E. Lefebvre est un pionnier ici depuis au delà de trente-huit ans et est âgé de soixante-cinq ans.

* * *

M. Paul Poirier est enfin retourné dans sa famille après avoir été au delà de trois mois à lhôpital; sa santé permet d'espérer, malgré qu'il sera encore quelques mois sans pouvoir même sortir en dehors.

A tous nos malades et éprouvés nous souhaitons bon courage.

* * *

La pêche bat toujours son plein et presque tout le monde travaille malgré que la pêche n'est pas très bonne. Mais avec le fameux prix de 26½ sous la livre tous feront un hiver très profitable, s'ils le veulent.

* * *

M. et Mme Robert Compagna (Gloriette Piette) ont fait baptiser une fille à Grand Centre. Parrain et marraine: M. Arthur Trudel et Mme M. Piette, mère de Mme R. Compagna.

* * *

M. Hector Miron est retourné à la Nouvelle Ecosse; il a été rappelé par sa compagnie de l'armée et on espère qu'il sera de retour parmi nous pour de bon. Hector a été à l'actif pour outre-mer pendant quatre années.

BEAUMONT

Le dimanche 27 nous avions l'heure d'adoration à laquelle il y avait beaucoup de monde; c'est le vice-président qui lut les exercices et les cantiques furent chantés par le choeur de chant pour le solo et la foule pour les refrains. Tout le monde aima cette heure sainte.

* * *

Vendredi, premier vendredi du mois, grand'messe à 8 heures et demie chantée par les enfants d'école sous la direction de Mère Estelle qui toucha l'orgue; ce fut une belle messe avec beaucoup de communions.

* * *

Samedi la cloche nous annonçait que l'une de nos paroissiennes venait de quitter la terre; c'est Mme Charles Magnan qui mourut à l'hôpital de la Miséricorde, entourée de sa famille. Ayant vécu en bonne chrétienne, elle mourut de même, et la mort ne l'a pas surprise; elle ne lui faisait pas peur. Venus de Plessisville, Québec, il y a au delà de 35 ans, M. et Mme Magnan s'établirent à Beaumont où ils ont toujours vécu depuis. La défunte était âgée de 78 ans et laisse pour la pleurer outre son époux M. Charles Magnan, 3 filles: Mme M.-L. Bérubé, Mme Léopold Magnan, Mme Wilfrid Vallée, toutes d'ici; 3 fils: M. Alcide Magan, M. Joseph Magnan et M. Calixte Magnan, tous ici aussi; de nombreux petits-enfants; 2 fils l'on déjà précédée dans la tombe: ce sont Adrien et Ulric Magnan; une fille aussi Mme Emery L'Heureux. Le service chanté mardi paraitra dans notre numéro de la semaine prochaine. A la famille nos vives sympathies. Mme Magnan était la soeur de MM. Napoléon, Pierre et Alcide Bérubé, ainsi que de Mme Napoléon Morin et de Mme Alexandre Hébert de Montpellier, Vermont.

* * *

En visite au presbytère M. l'abbé Normandeau, qui étrenna notre belle chaire neuve. C'est quelque chose de beau qui permettra à tous d'entendre les annonces et les beaux sermons de M. le curé.

Le Pape opposé au collectivisme

Cité Vaticane. — Sa Sainteté Pie XII a adressé un discours à une délégation de patrons et d'ouvriers de l'industrie hydroélectrique, parmi laquelle on remarquait des socialistes et des communistes. Le Pape y déclare:

"Le collectivisme ne ferait que changer le caractère de la lutte; la lutte entre travail et capital privé ne disparaitrait que pour être suivie d'une nouvelle lutte entre travail et capitalisme d'Etat. De quelque manière que le collectivisme règle le partage des profits, également, proportionnellement aux heures de travail ou aux besoins de chacun, il serait impossible de prévenir les malentendus, le désaccord des patrons, qui ne sont pas toujours exempts de blâme. On ne pourrait pas davantage prévenir le danger que la classe ouvrière ne tombe aux mains du pouvoir public".

Montgomery est vicomte d'Alamein

Londres. — Le feld-maréchal sir Bernard Montgomery, que le roi a élevé à la pairie à l'occasion de la nouvelle année, va prendre le titre de vicomte d'Alamein, afin de rappeler sa fameuse victoire dans le désert. Il a aussi choisi pour siège de sa famille Hindhead, dans le Surrey. Son titre officiel sera donc, tout au long, vicomte Montgomery d'Alamain, de Hindhead, dans le comté de Surrey.



Le Saint-Père reçoit le cardinal McGuigan

Cité du Vatican. — S. Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, a été reçu en audience privée par le Saint-Père. L'entretien a duré 20 minutes. Le cardinal McGuigan est le premier des cardinaux élus au Sacré Collège à *arriver à Rome pour assister au* consistoire du 18 février.

Mort d'un cardinal italien

Cité du Vatican. — Son Eminence le cardinal Pietro Boetto, archevêque de Gênes, a succombé à une crise cardiaque, à son palais cardinalice de Gênes. Le Vatican a annoncé la mort du prélat âgé de 74 ans, qui a été élevé au cardinalat en 1938.

Le cardinal Boetto, archevêque de Gênes depuis 1938, s'était acquis la reconnaissance de la population de Gênes à la fin de la guerre, en recevant la reddition allemande, et en se servant de ses qualités diplomatiques pour persuader les Allemands de ne pas saboter les industries de la ville.

La dispense du jeûne prolongée

Cité du Vatican. — La Sacrée Congrégation du Concile a annoncé que le Pape a prolongé la dispense du jeûne accordée en certains milieux pour les catholiques jusqu'à "disposition contraire".

La dispense a été accordée le 19 décembre 1941 à la suite du rationnement de guerre qui forçait ecclésiastiques et laïcs à supprimer certains repas gras. La Congrégation prie l'épiscopat et le clergé d'inviter les fidèles à "compenser par l'aumône et la prière."

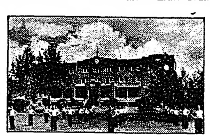
25e anniversaire des Missions Etrangères

Le 2 février dernier, il y avait exactement 25 ans que NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec décrétaient à l'unanimité "l'érection d'un Séminaire des Missions Etrangères dans la cité de Montréal".

Cette société de prêtres séculiers compte déjà 115 prêtres répartis sur quatre territoires de missions.

Comme le prévoyait la lettre pastorale de fondation: Dieu leur a demandé: "de peiner et de se dévouer, de souffrir et souvent de mourir pour la plus sainte des causes."

On annonce que la célébration de cet anniversaire est forcément remise à plus tard, par suite de l'absence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui est le président de son Conseil d'administration, et l'absence aussi de son Supérieur général, Mgr E. Larochelle, qui doit partir prochainement pour Rome.



JUNIORAT SAINT-JEAN

Mardi dernier, les grands assistèrent à la dernière conférence sur la bombe atomique par le Dr Scott au "Convocation Hall". On discuta surtout son influence sur le futur du monde et les funestes effets que produirait une guerre où l'on s'en servirait.

* * *

Mercredi dernier, l'équipe des grands allait se mesurer à celle de Morinville. "La raison du plus fort est toujours la meilleure", dit la fable; mais quand il n'y a pas de plus fort, on s'égale et on s'annulle. C'est ce qui arriva.

* * *

Les Franciscains sont déterminés à ne pas se laisser battre. Ils l'ont prouvé samedi dernier lorsque les nôtres leur faisaient une visite. Nous avons gagné la première partie et nous gagnerons encore. Mais, nous avons souffert une perte de cinq à un. Les finales s'annonbientôt cependant, et: "Qui vivra, verra!" Un renouveau s'opère dans notre équipe qui fera jaillir des résultats épatants. *Concordia a dû l'éprouver un* peu ce changement, dimanche dernier. Ils ne vinrent que ramasser un oeuf, car la partie finit 12 à 0 pour le Juniorat. C'est là une défaite que même les Franciscains n'ont pas pu imiter.

* * *

Nos gars s'aperçoivent que la parole publique n'est pas une sinécure, et que son noviciat est rude. Les séances de l'Académie et de l'Avant-Garde sont fructueuse, mais on sent bien qu'il faut beaucoup d'énergie pour y figurer.

G. Labrecque

LOS ANGELES

Il y a des journées où l'on se trouve perdu, sans entrain pour aucun travail. C'est ce qui m'arriva hier. J'en profitai pour une petite promenade à Long Beach. Ce fut d'abord, un bout de chemin ferré de 22 milles au beau soleil de 85 degrés, puis des vues d'une large partie de la flotte de guerre, vues de Jour et de soir, une petite ville sur eau, amarré ici jusqu'à suivante disposition, remplissant la ville de marins, donnant vie à cette cinquième ville californienne, qui autrement, serait tranquille en ces temps de janvier, étant un endroit d'amusement d'été, et un refuge d'hiver pour les personnes âgées.

* * *

Petite visite au nouveau salon de beauté de Mme Bertha Chevigny. C'est très bien. Petit à petit, Mme Chevigny tournera cela en un palais. C'est un de ses dons.

* * *

M. Jos. Chevigny est retourné à Portland. Ce ne serait plus surprise pour nous de le voir se décider de venir demeurer ici permanent.

* * *

Notre Jeune Freddie Godbout sera libre de l'armée ces jours-ci. Il est chez lui déjà. Ce sera plaisir de se "décarcanner" du parachute. Qu'il l'ait sur les épaules ou non, ça pesait. Notre Jeune Richard Gaumont aussi vint rendre visite d'une soirée et nuit chez ses parents. Il n'est pas aussi chanceux que son cousin Freddie. Il en a encore pour une couple d'années peut-être. Il est stationné à San Diego.

* * *

Dimanche, ce fut les élections des officiers du Cercle canadien-français. Une des plus fortes assemblées qu'il connut. Un groupe de canadiens du sud-est de la ville s'était laisser croire que le cercle était décédé, du moins certainement mourant, à cause de sa longue inactivité depuis 1941, mais on vit vite qu'il était "très là"; tous ses mêmes officiers à peu près réélus, et ses mêmes mesures à peu près conservées. Il aura danse samedi. Moi j'avais tout plié mes sacs de secrétariat, certain de pouvoir enfin décamper, mais non, ça regarde comme si j'étais pour commencer ma onzième année. L'assemblée finale mercredi prochain, des gros bonnets choisis, le décidera.

R. Thibaudeau.

Chez le diable

A une classe de jeunes enfants dans laquelle se trouvait un élève juif, le professeur demanda aux élèves:

—Où voulez-vous aller quand vous serez morts?

—Chez le diable, répond l'enfant juif.

—Chez le diable! quelle idée? et pourquoi, s'il vous plait?

—Parce que papa dit que toutes les affaires sont rendues là.

ST-JOACHIM

Une assemblée générale des dames de Ste-Anne de la paroisse St-Joachim fut convoquée par le Rév. Père Patoine, curé, pour le 4 février afin de réorganiser leur société.

Les dames suivantes furent élues sur le conseil pour l'année courante:

Présidente, Mme L. Roy; 1ère vice-présidente, Mme J.-B. Hurtubise; 2ème vice-présidente, Mme J.-A. Gallant; trésorière, Mme M. Lavallée; secrétaire, Mme G.-A. Thibault; conseillères, Mesdames Croteau, Dame, Cantin, Patenaude, Pépin, Gourdine, Brault.

Madame M. Bernier sera en charge de la presse.

La secrétaire.

Edmonton-Nord
Paroisse Saint-François

A la dernière assemblée du C.I.O. Senior, il fut décidé d'organiser une partie de cartes pour le jour de la St-Valentin. Tous, membres ou non, seront les bienvenus.

Vendredi dernier était un grand jour pour les enfants de choeur: leur promenade en traineau. A huit heures et quinze précises, les jeunes partaient pour leur promenade. A leur retour ils étaient bien fatigués, mais un délicieux goûter renouvela leurs forces. Malgré le retour tardif à la maison, plusieurs jeunes sont venus le lendemain pour servir à l'autel.

Nous tenons à remercier le C.I.O. Junior d'avoir cancellé leur réunion hebdomadaire afin de permettre aux enfants de choeur de jouir du sous-sol de l'église.

* * *

Samedi matin, fête de la Chandeleur, le R. P. Raymond Pennafort présida à la bénédiction et à la distribution des cierges. Et dimanche matin après toutes les messes, il y eut la bénédiction des gorges à l'occasion de la fête de St-Blaise.

* * *

Dans quelques jours nous espérons voir en marche notre Caisse populaire. Un grand nombre, plus que nous espérions, sont déjà membres de la Caisse populaire et d'autres, quoiqu'intéressés, sont encore indécis. Surveillez le progrès de notre Caisse populaire.

Editions Beauchemin
Montréal, P.Q.

L'auberge Bonacina

roman, par Maxine

"L'Auberge Bonacina" est une nouveauté de l'auteur bien connu, "Maxine".

"L'Auberge Bonacina" est une idylle simple comme au temps de nos pères on aime s'imaginer qu'elles devaient toutes être.

Ce livre offre aux jeunes un tableau saisissant de l'état des esprits, ainsi que le triste spectacle des malheurs accumulés durant les Troubles de "37".

Un beau volume de 188 pages. Prix: $0.75; par la poste $0.85.

Manière de compter

"Vous savez compter, René?

—Oui, Mademoiselle.

—Alors, allez-y. Comptez.

—Un, deux, trois, quatre, cinq ,six, sept, huit, neuf, dix, valet, dame, roi."

LE MARCHE

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	39½
3 C.W.	38½
Fourrage No 1	37½
Fourrage No 2	37½

Orge—

1 C.W.	48¾
2 C.W.	48¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	218¼
3 C.W.	213¼

Bétail—

Veaux de choix	10.50 à 11.50
Bouvillons de choix	11.75 à 12.25
Ordinaires	10.00 à 11.00
Génisses de choix	10.50 à 11.00
Vaches de choix	9.00 à 9.50
Ordinaires	7.50 à 8.50
Taureaux	7.00 à 8.50

Beurre—
No 1, 36; No 2, 34; No 3, 32

Crème—
Spéciale; 43 à 45.
No 1, 41 à 43; No 2, 36 à 38.

Oeufs—

Grade A large	29-30
Grade A medium	27-28
Poulettes	21

L'établissement des jeunes

Onzième leçon: Les formes de l'industrie rurale

Par Firmin Létourneau, professeur à l'Institut d'Oka

L'industrie rurale se présente sous deux formes principales: l'industrie individuelle et l'industrie sociétaire.

1.—L'industrie individuelle

L'industrie rurale est individuelle lorsqu'une seule personne prend à sa charge tous les risques de la production.

Dans cette forme d'industrie, l'entrepreneur, c'est-à-dire celui qui entreprend d'organiser et de diriger l'industrie, est autonome, c'est-à-dire libre, indépendant. Il fournit lui-même tous les éléments de la production: matières premières, travail, capital. Il préside seul à la fondation et à l'organisation de l'entreprise. Il travaille, comme on dit, à son compte. Il est son propre maître. S'il emprunte des capitaux, il offre ses propres biens en garantie et il les rembourse lui-même. S'il embauche occasionnellement de la main-d'oeuvre, il la paiera aussi lui-même. Il garde le contrôle de son affaire, même s'il est contraint d'avoir recours aux services d'autrui. Il veille seul aux succès de son industrie ou de son entreprise.

L'industrie individuelle peut aussi s'appeler l'industrie familiale. Pourquoi? Parce que l'industrie individuelle et la famille s'aident mutuellement. La solidarité économique qu'engendre la première est renforcée par la solidarité morale qu'engendre la seconde et **vice versa**. Ce seul caractère suffirait pour multiplier et encourager les industries individuelles ou familiales.

Genres d'industries individuelles

Les industries ou entreprises individuelles — ces deux mots sont à peu près synonymes — sont, chez nous, nombreuses et variées. On peut les classer en industries dérivées de l'agriculture, en industries du bois et en industries diverses.

Les industries dérivées de l'agriculture sont les beurreries et les fromageries qui appartiennent encore à des personnes privées, les petites meuneries qu'on appelle habituellement moulanges et qui se bornent, la plupart du temps, à moudre le grain des cultivateurs, les petites tanneries, les conserveries domestiques, etc.

Les industries du bois sont les petites scieries, les petits ateliers de menuiserie, les petites manufactures de meubles, de voitures, de portes et de châssis et de divers autres articles en bois.

Les industries individuelles diverses sont les petites fonderies, les petites imprimeries, les petites tricoteries, etc.

Les métiers ruraux

Dans les industries individuelles ou familiales, on peut faire entrer les métiers ruraux et l'artisanat.

Les métiers ruraux sont des professions qui dépendent surtout de la main: métier de forgeron, de ferblantier, de cordonnier, de charron, etc. Il en a été question dans une leçon précédente.

L'artisanat

L'artisanat est une profession qui dépend surtout de la conception, de l'esprit, des dons naturels. On distingue l'artisanat masculin et l'artisanat féminin.

L'artisanat masculin, cela va sans dire, est exercé par des hommes.

Dans son livre: **Artisans de Québec**, M. Jean-Marie Gauvreau trace la silhouette de plusieurs artisans: Médard Bourgault, Elzéar Soucy, Léo Arbour, Zénon Alary, sculpteurs sur bois, Eugène Leclerc, batelier-miniaturiste, Gilles Beaugrand, ferronnier d'art et orfèvre, L.-M. Larochelle, Pierre-Aimé Normandeau, Jean-Jacque Spénard, les frères Hutchinson, céramistes, etc.

A la lecture de ce volume, des jeunes se découvriront peut-être des talents ou des dons d'artisan qu'ils voudront mettre à profit pour eux-mêmes et pour leur nationalité.

L'artisanat féminin, cela va sans dire aussi, est exercé par des femmes. C'est particulièrement l'oeuvre des cercles de fermières. Il en sera question dans une prochaine leçon.

Pour encourager cette forme de production, le ministère de l'industrie et du commerce du gouvernement de Québec vient de créer **l'Office provincial de l'artisanat**, qui servira d'intermédiaire entre les consommateurs et les artisans, secondera les artisans déjà établis et facilitera aux artisans qui en ont besoin l'achat des matières premières.

Développement des industries

Les industries individuelles ou familiales ne sont pas toujours que de petites industries. Elles peuvent être moyennes, même assez grandes. Nous ne donnerons qu'un exemple: la fabrique de pâte de bois ou pulperie des frères Soucy, de Saint Antoine, dans le comté de la Rivière-du-loup, à proximité de la ville du même nom. Les trois frères Soucy continuent, dans ce milieu rural, l'industrie fondée par leur grand père et que leur père a aussi dirigée pendant des années. La fabrique utilise 6,000 cordes de bois annuellement. Son rendement quotidien est de 40 tonnes de pâte. Elle emploie une trentaine d'ouvriers l'année durant.

Comme nous serions plus riches, plus indépendants, au point de vue économique, si, au lieu d'une vingtaine de grandes pulperies à capital étranger, nous avions quelques centaines de moyennes pulperies à capital canadien-français, comme celle des frères Soucy.

Dilapidation de la forêt

Vers 1912, dans un livre intitulé: **L'Indépendance économique du Canada français**, Errol Bouchette écrivait ceci:

"La conservation du sol et la prospérité des classes agricoles dans le Canada français sont intimement liées au développement, d'après une méthode vraiment nationale, des industries dont la région fournit les matières premières et particulièrement des industries forestières".

Les partis politiques, qui se battent, depuis 1867, pour une seule chose: le pouvoir, n'ont pas écouté Errol Bouchette. Notre belle et grande forêt, qui aurait pu nous enrichir, est passée aux mains des étrangers qui l'exploitent, la dilapident même, à leur profit.

C'est une des grandes tristesses politique et économique du passé et du présent.

2. L'industrie sociétaire

L'industrie sociétaire ou collective, c'est l'industrie qui appartient à plusieurs personnes formées en société. Elle se présente sous deux formes principales: la société par actions et la société coopérative.

Les compagnies

La société par actions ou compagnie, c'est une société qui fonctionne pour le profit d'abord, qui accorde la direction et les profits au capital en lui donnant le premier rôle, qui produit sans toujours tenir compte des besoins réels du marché et qui spécule souvent sur les bénéfices futurs, ce qui, la plupart du temps, a pour effet de provoquer des crises économiques.

Autrement dit, la société par actions, c'est la société capitaliste.

C'est la forme de la grande industrie, des cartels et des trusts.

Les coopératives

Une société coopérative, c'est une association libre de personnes qui fonctionne pour le service d'abord, qui considère le capital comme un serviteur, qui produit en tenant compte des besoins du marché, qui rejette la spéculation, qui prévoit les besoins futurs et qui répartit les profits, sous forme de ristourne, non pas en proportion du capital social, mais en proportion des transactions faites par chaque associé.

Autrement dit, la société coopérative, c'est la société démocratique, du peuple.

C'est la société coopérative qui nous intéresse ici.

Grâce à la coopération, les cultivateurs de la province de Québec, jeunes et moins jeunes, sont en train de créer des industries sociétaires ou collectives qui corrigeront le mal économique du passé et qui finiront par faire du peuple canadien-français un peuple qui pelletera, qui piochera, qui bûchera, qui travaillera enfin pour son compte.

Les industries coopératives déjà sur pied sont nombreuses et variées: beurreries et fromageries coopératives, conserveries coopératives, meuneries coopératives, boulangeries coopératives, scieries coopératives, couvoirs coopératifs, lineries coopératives, etc.

Nous connaissons des paroisses qui possèdent trois, quatre, cinq industries coopératives différentes.

Formule de salut

C'est par cette formule de salut qu'on multipliera dans nos centres ruraux des petites et des moyennes industries qui serviront de complément à l'agriculture et à la grande industrie, qui travailleront pour notre libération économique et qui permettront à bon nombre de jeunes de s'établir chez eux, à côté du clocher paroissial.

Par la coopération, on peut venir à bout de tout: filature de lin coopérative, fabrique d'engrais chimiques coopérative, manufacture d'instruments aratoires coopérative, centrale électrique coopérative, etc.

Si j'étais l'Etat, je céderais la betteraverie de Saint-Hilaire à une coopérative de producteurs de betteraves à sucre. Ce que la politique n'a pu faire de cette belle industrie: un succès, une coopérative de producteurs le ferait.

Pourquoi pas non plus des cidreries, des féculeries, des distilleries coopératives, des abattoirs coopératifs, etc.?

3. — La conception

L'industrie, avons-nous dit dans notre leçon précédente, c'est toute entreprise visant à la création de richesses matérielles par le travail combiné du cerveau, de la main et du capital.

De ces trois éléments, c'est le cerveau qui est le plus important. C'est le cerveau qui pense, qui conçoit, qui crée, qui fonde.

Jeunes gens, autour de vous, il y a ou il n'y a pas d'industries rurales. S'il y en a, c'est parce qu'un cerveau ou des cerveaux y a ou y ont pensé. S'il n'y en a pas, c'est peut-être parce que ce cerveau ou ces cerveaux a ou ont manqué. Soyez ce cerveau ou ces cerveaux. Regardez autour de vous, étudiez votre milieu, pensez et voyez s'il n'y aurait pas lieu d'établir chez vous des industries rurales familiales ou coopératives. Vous aurez servi la cause de l'établissement des jeunes qui est la cause nationale par excellence.

Questionnaire

1—Qu'est-ce que l'industrie?
2—Qu'est-ce que l'industrie individuelle ou familiale?
3—Qu'est-ce que l'industrie sociétaire?
4—Quelle est la meilleure forme d'industrie sociétaire ou collective?
5—Quelles sont les industries familiales ou coopératives de votre région?
6—Quelles sont les petites ou moyennes industries que l'on pourrait établir chez vous?

CONSERVEZ LES COURS DE L'U.C.C.
ETUDIEZ-LES ATTENTIVEMENT
DISCUTEZ-LES DANS VOS REUNIONS

Trois Canadiens français promus au C.P.R.



M. J. Eugène Fontaine, à gauche, représentant du service des Voyageurs de la compagnie du Pacifique Canadien depuis plusieurs années, dans les provinces de l'Ouest canadien, qui vient d'être promu au poste d'agent du trafic-voyageurs dans la province de Québec. M. J.-E. Lacasse, au centre, préposé à la vente des billets au bureau de la rue St-Jacques, à Montréal, qui assumera les fonctions de M. Fontaine à Winnipeg. Il sera appelé à voyager non seulement au Manitoba, mais aussi en Saskatchewan et en Alberta. M. Arthur Leblanc, à droite, autrefois attaché à l'agence des billets, aux bureaux de la rue St-Jacques, et qui fut, durant toute la durée de la guerre, chef du bureau des billets de la compagnie, au camp militaire de Petawawa, Ont., revient maintenant à Montréal pour occuper le poste d'agent-voyageur pour la province de Québec, avec bureaux à Montréal.

Le monde rural

La paroisse rurale au Canada français

La paroisse, après la famille, c'est la cellule vitale d'une nation.

Au cours de notre histoire, la paroisse rurale surtout a joué un rôle de toute première importance tant au point de vue religieux qu'au point de vue social. Blotties autour du clocher qui reste toujours le point de ralliement, nos paroisses sont demeurées les fidèles gardiennes du précieux héritage reçu de la vieille France. Non seulement dans la province de Québec, mais à travers le pays tout entier, elles ont surgi comme des îlots de résistance qui nous ont défendus avec succès contre tous les dangers intérieurs et extérieurs.

A l'époque du régime français, c'est la famille paroissiale qui a favorisé le rapide développement de la colonie. Et quand la France nous a laissés, aux jours tragiques de la capitulation, c'est encore grâce à la paroisse, si en face d'un vainqueur parfois arrogant, nous avons su tenir le coup et lutter contre une assimilation qui aurait été notre perte en même temps que la fin de la civilisation française en Amérique. Lors de la guerre de l'Indépendance, c'est encore la paroisse qui nous a gardés fidèles à notre nouvelle allégeance. On peut donc affirmer, en face de toutes les accusations fausses qui se colportent actuellement à travers le pays, que si le Canada existe comme tel aujourd'hui, c'est grâce à la paroisse canadienne-française dont le clergé a su nous faire accepter certains sacrifices afin de garder, en terre canadienne, l'âme lointaine mais toujours vivante de la France.

Sans heurts et sans éclat, la famille paroissiale, clergé en tête, riche de ses souvenirs et de ses traditions, s'est constituée de ce côté de l'Océan, la continuatrice de l'oeuvre splendide implantée ici par les premiers défricheurs. Et pendant que la France s'écartait un peu de sa mission, le Canada français restait toujours dans la ligne de sa vocation. De sorte qu'après plusieurs siècles, ceux de là bas qui reviennent ici, s'ils sont sincères, reconnaissent encore la France d'autrefois avec sa foi profonde, son savoureux langage, ses chansons et ses coutumes.

Chez nous, dans les campagnes surtout, la vie paroissiale est centrée sur l'église et c'est de là que partent toutes les initiatives. C'est là du moins qu'elles vont se fortifier.

Il faut assister à certaines fêtes paroissiales pour voir l'union qui existe entre les familles. Il faut surtout être témoins de certaines épreuves qui frappent une famille pour voir cette sympathie qui monte de toute la paroisse devant le malheur d'un de ses membres.

Le dimanche, à la campagne, offre un cachet qu'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est toute la paroisse qui se rend à l'église pour assister à la messe et entendre l'instruction de son pasteur. Le prêtre a gardé dans nos campagnes, toute son influence. C'est le père à qui on raconte ses joies et ses peines, c'est l'ami à qui on demande conseil, c'est le guide dans les décisions ou les entreprises difficiles.

Après la Messe paroissiale, c'est un spectacle magnifique de voir, sur le terrain de l'église, ces fidèles venus de tous les coins, causant avec animation. On se raconte les nouvelles de la semaine, on parle de la terre, des semences, des récoltes, du temps, et même des élections plus ou moins prochaines.

Aussi c'est avec fierté que le canadien-français parle de sa paroisse, de son église, de son village, de son rang, ces jolis rangs qui ont gardé leur appellation bien française: "Rang des sapins", "Bas de la rivière", "Val des Eboulis", "le Grand Pin", "le Petit Brûlé", etc.

Et dans les pays de colonisation, à mesure que la forêt recule, on voit surgir des paroisses nouvelles qui, selon la vieille tradition, se groupent autour de la chapelle de bois rond d'abord, et ensuite autour de l'église modeste, mais jolie dont le clocher veille dans le silence sur les terres neuves.

Tant que la paroisse demeurera elle-même, nous sommes assurés de rester dans la ligne de ceux qui nous ont apporté ici le meilleur de la France d'autrefois. "Le peuple canadien, écrivait M. Henri Bourassa, ne conservera sa foi, sa langue et son caractère ethnique que si la vraie paroisse Canadienne-française demeure avec son curé familial et paternel, son église au clocher d'argent et son banc d'oeuvre, son école et son couvent, sa salle de paroisse, sa place d'église et sa tribune, ses réunions aux portes des églises".

C'est précisément cette paroisse que "Le Monde Rural" a voulu mettre en lumière cette année afin de montrer sa profonde influence dans les débuts du Canada et la mission qu'elle doit remplir afin de "garder les qualités foncières de notre race dont la structure se décompose ainsi: la famille, la religion, la paroisse. La religion, pierre angulaire des foyers; la paroisse, armature de la religion".

Puissent ces quelques pages à la gloire de la paroisse de chez nous, faire aimer davantage cette institution où s'est développée si merveilleusement notre race avec ce qu'elle a de plus religieux et de plus spécifiquement français.

Demandes pour les fermiers canadiens

London, Ont. — La Fédération canadienne d'agriculture a proposé lors de la séance de clôture de son dixième congrès annuel, d'augmenter de quatre cents la livre le prix minimum du beurre afin de stimuler la production qui diminue actuellement.

Les délégués ont longuement discuté le plafonnement des prix du beurre, du blé et du boeuf. Ils ont demandé une enquête sur le prix du boeuf. Ils ont recommandé un prix initial minimum pour le blé à $1 le boisseau pour les cinq prochaines années et de $1.25 le boisseau pour 1946. Les délégués ont aussi approuvé un projet du gouvernement pour assurer les récoltes.

Les délégués des provinces de l'ouest ont soumis 100 résolutions mais plusieurs d'entre elles furent éliminées en comités.

La Fédération canadienne de l'agriculture approuve l'augmentation des pensions de vieillesse et des aveugles ainsi que la disparition de la taxe sur l'essence utilisée pour l'agriculture.

La Fédération demande la revision des salaires pour les fonctionnaires du ministère de l'agriculture, l'élimination du service de bien-être pour les Indiens.

Une résolution approuvée établit une "journée du cultivateur" et en fixe la date au 21 juin alors que tous les cultivateurs canadiens seraient priés de suspendre leurs travaux pour la journée.

Apiculteurs, placez immédiatement vos commandes d'abeilles en paquets

Ceux qui se proposent d'importer des abeilles en paquets ce printemps devraient placer leur commande immédiatement, sans quoi ils s'exposent à avoir des livraisons très tardives ou même pas de livraison du tout quand la saison du miel commencera, dit C.-B. Gooderham, apiculteur du Dominion.

La demande de miel pour remplacer le sucre rationné est toujours très vive et la demande d'abeilles est forte en proportion. Beaucoup d'apiculteurs ont déjà averti leurs clients qu'ils ne pourront pas remplir leurs commandes tardives d'abeilles en paquets. La taxe de guerre de 10 p.c. sur les abeilles importées a été supprimée, et il n'y a plus de droit à payer maintenant. Il n'y a donc pas de danger que les livraisons soient retardées par suite de la négligence à remettre cette taxe qui devait être payée d'avance. Il est encore trop tôt pour dire de façon précise si la prime qui était accordée sur les abeilles en paquets sera maintenue sur les importations de 1946. De toute façon ceux qui ont tué leurs abeilles en automne et qui se proposent de les remplacer par des abeilles en paquets au printemps ne devraient pas attendre qu'un avis définitif soit donné à ce sujet avant de placer leurs commandes.

La situation du sucre est toujours critique et la quantité offerte pour l'alimentation des abeilles au printemps est très limitée. Il n'y aura pas de sucre pour le nourrissement du printemps, sauf dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta où l'on accordera cinq (5) livres par ruche aux apiculteurs déjà établis seulement. Ceux qui élèvent des abeilles pour la première fois ce printemps ne pourront pas en avoir. Les vétérans qui peuvent fournir la preuve qu'ils étaient apiculteurs bona fide au moment de leur enrôlement seront pris en considération. Pour avoir de plus amples détails au sujet des allocations de sucre et des permis d'achat, l'apiculteur provincial où il demeure. Aucun apiculteur ne devrait commander d'abeilles en paquets s'il n'a pas les provisions et le matériel nécessaires pour nourrir et loger ces abeilles lorsqu'elles arriveront.

Editions Variétés

1410, rue Stanley, Montréal

Théâtre

par Pierre Corneille

Dans la Collection Classique "Variétés", les Editions Variétés viennent de publier une édition en deux tomes des grandes pièces de l'illustre Corneille. Cet ouvrage s'ajoute à une collection qui compte déjà de nombreux chefs-d'oeuvre dont **Fables** par Jean de La-fontaine, **Théâtre** de Jean Racine, **Pensées** de Pascal, **Les Caractères** par Jean de La Bruyère et **Lettres** de Madame de Sévigné.

Les plus belles pièces de Corneille sont réunies en deux fort volumes d'une présentation élégante et soignée qui ajoutent au plaisir de relire les oeuvres du père de la tragédie française: **Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune, Héraclius**, sa comédie **Le menteur** et autres.

Le génie de Corneille éclate dans ces vers énergiques et sublimes qui traduisent les sentiments les plus élevés. Les héros cornéliens sont des êtres humains et vaillants; ils triomphent des passions, par la force de leur volonté. Ils luttent pour le bien avec une flamme passionnée.

Un ouvrage en deux tomes de 724 pages. Prix: $2.50, par la poste, $2.65.

* * *

Voix des poètes

Un voyage à travers la poésie canadienne-française contemporaine, par les meilleurs écrivains canadiens voilà ce que proposent Les Editions Variétés en présentant **Voix des Poètes**, une de leur plus récentes nouveautés.

Ces pages contiennent des textes inédits, des extraits d'ouvrages à paraître. On trouvera dans ce recueil les noms de Robert Choquette, Jovette Bernier, René Chopin, Jean Bruchési, Roger Brien, Jean-Charles Harvey, Cécile Chabot, Simone Routier, etc. En tout cinquante auteurs et au-delà de cent poèmes superbement groupés. Cet ouvrage donnera au lecteur l'occasion de goûter pleinement et dans son ensemble les oeuvres de nos meilleurs poètes canadiens-français.

Un volume de 248 pages. Prix: $1.25; par la poste, $1.35.

* * *

Napoléon

par A. de Montgon

C'est le plus nouveau titre que présentent Les Editions Variétés dans leur captivante collection historique pour les jeunes qui comprend déjà **Richelieu** par G. Vallerey, **Louis XIV** par A. de Montgon et **Un prince charmant: Henri de Guise** par Ch. Quinel et A. de Montgon.

Cette biographie de **Napoléon** écrite dans une langue claire s'agrémente d'illustrations par Lelec.

Ce livre animé, plein de faits, de tableaux colorés et de traits psychologiques fait revivre la brillante personnalité de Napoléon Bonaparte qui domina les personnages marquants de l'époque.

La vie mouvementée de ce foudre de guerre plaira aux jeunes; il enthousiasmera leur imagination.

Un ouvrage de 192 pages. Prix: $1.25; par la poste, $1.35.

* * *

Vie des Martyrs

par Georges Duhamel, de l'Académie Française

Ce roman pathétique et poignant révèle les expériences personnelles de l'auteur durant les heures les plus sombres de la guerre. Il fait retentir, à travers le bruit des batailles, le cri des hommes blessés et, de par le monde, un immense cri semblable s'élève et lui répond.

Ces récits, chefs-d'oeuvre de narration, d'observation, de simplicité littéraire nous plongent dans le champ immense d'une humanité sanglante et douloureuse.

Duhamel retrace dans sa vérité brutale et sa simplicité toute nue, sans en rien altérer, l'histoire des victimes nécessaires, l'histoire de ces hommes-soldats tels qu'ils sont pendant la douleur.

Un volume de 208 pages. Prix: $1.25; par la poste, $1.35.

* * *

Le roi d'Ecòsse

L'auteur de **Nez de Cuir** ou **les Manants du Roi** et de **Le Centaure de Dieu** se révèle à nouveau le romancier des trouvailles, de l'imprévu, de l'atmosphère spéciale, irréelle, poétique, mystérieuse que sait créer un talent très original.

L'action se passe dans une ville de Normandie, dans le milieu de la noblesse de province, au moment des premières manifestations du conflit entre le gouvernement français et le clergé.

Une primeur de Paris récemment publiée aux Editions Variétés.

Un volume de 336 pages. Prix: $1.50; par la poste, $1.60.

* * *

Histoire Sainte

(LE PEUPLE DE LA BIBLE)

par Daniel-Rops

Ce livre remarquable que présentent Les Editions Variétés résume toute l'Histoire Sainte, des Patriarches jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. C'est une importante nouveauté de Paris publiée dans la collection "Les grandes Etudes Historiques".

C'est la considération la plus objective de ces faits historiques qui nous justifie quand pour résumer ces deux siècles d'histoire nous lui donnons pour titre ces deux mots: **Histoire Sainte.**

Deux mille ans d'histoire où le doigt de Dieu se fait sentir. Toutes les figures et tous les événements qui marquèrent l'Ancien Testament s'y retrouvent à leur rang, à leur place: les Patriarches, Moïse, les Juges, Samson, Ruth, la gloire et l'exil du peuple de Dieu, les grands empires grecs et romains.

Dans les desseins secrets de la Divine Providence une logique implacable unit tous ces faits autour de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Voilà un de ces livres auxquels il faut référer sans cesse et pour bien des raisons. De nombreux tableaux chronologiques complètent cette oeuvre importante et la rendent précieuse à tous les Chrétiens. C'est un livre pour tous, pour le foyer comme pour les bibliothèques des collèges et des couvents.

Un ouvrage de 416 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $2.00; par la poste: $2.10.

Dans la forêt

Dans la forêt vierge. Deux explorateurs se rencontrent.

—Je suis venu ici, dit le premier, pour connaître de nouveaux horizons, pour fouler un sol inviolé et savourer les charmes grandioses de la nature sauvage. Et vous?

—Moi, répond le second, je suis venu ici parce que ma fille commençait à apprendre le piano.

* * *

Enterrement

Monsieur Beaulieu est veuf depuis dix jours.

On lui apporte la facture des frais de l'enterrement: autos, cierges, draperies, musique, chant, fleurs, et tout l'attirail: deux mille dollars.

—C'est bien cher, s'écrie-t-il.

—Allons donc, dit un de ses amis. Ta femme eut donné le double pour pouvoir t'enterrer.

La Survivance des Jeunes

Près de cent compositions

Mes chers enfants,

Je dois féliciter bien sincèrement tous mes petits amis qui ont répondu au concours de janvier sur: "Mon jeu préféré". Imaginez-vous que j'ai reçu près de 100 réponses. C'est certainement beaucoup mieux que d'habitude. Tout de même, il y en a encore plusieurs dont je n'entends pas parler.

Je suis heureux de voir arriver, chaque semaine, de nouveaux amis de la page des jeunes. Cette fois, j'en ai d'Edmonton, de Legal, et d'un peu partout. Bienvenue à tous.

Comme vous le voyez, j'aurai passablement de travail pour lire toutes vos compositions. Aussitôt que je le pourrai, je publierai les noms des gagnants. Je publierai aussi une autre fois les conditions de notre prochain concours.

J'aimerais bien faire paraître toutes vos compositions dans la page des jeunes. Mais, vous comprenez, il y en a tellement; et elles sont toutes belles. Je suis fort embarrassé; et probablement que je tirerai les gagnants au sort. Tous auront ainsi une chance de gagner. A bientôt!

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Notre Histoire

Les provinces canadiennes

La province d'Ontario

La province d'Ontario est soumise au même régime constitutionnel que la province de Québec, avec un conseil législatif en moins. Elle possède plusieurs centres industriels prospères dans toutes les parties de son territoire; ils sont réunis entre eux par des chemins de fer nombreux qui sillonnent toute la province. En 1867 Ontario avait un parlement de 82 députés; depuis 1908 ce nombre a été porté à 110. Le ministre d'éducation contrôle tout le système de l'enseignement depuis l'école primaire jusqu'à l'université.

Les principaux hommes publics qui ont dirigé la politique provinciale sont presque tous passés par la suite dans le domaine fédéral. Edward Blake était premier ministre à Toronto lorsqu'il fut appelé dans le gouvernement Mackenzie: sir Olivier Mowatt, libéral, avait aussi brillé sur la scène ontarienne avant d'entrer au parlement fédéral; il fut vingt-quatre ans premier ministre d'Ontario (1872-96). Le gouvernement conservateur de Sir James Withney dura de 1905 à 1914, alors que M. Hearst prit la direction du parti à la mort de Sir James et devint premier ministre.

Depuis 1792, la province est régie par le droit civil et criminel anglais; seuls les droits religieux, garantis par toutes les constitutions, n'ont pas été touchés. Il existe aujourd'hui dans l'Ontario près d'un demi-million de franco-canadiens, établis surtout dans le district d'Ottawa et à l'extrémité sud de la province. Depuis quelques années, un fort groupe des nôtres s'est établi dans un district du nord, appelé le nouvel Ontario.

La Nouvelle-Ecosse

Entrée dans la Confédération avec grande répugnance, la Nouvelle-Ecosse semble avoir voulu conserver chez elle le plus d'autonomie possible. Son organisme comme sa mentalité politique ressemblaient, au début du dix-neuvième siècle, à l'organisation et à l'esprit des Iles Britanniques. Cette ressemblance s'est conservée depuis et le Conseil législatif est encore une petite chambre des lords. En politique elle a été d'un libéralisme constant, bien que le parti conservateur y ait trouvé plusieurs de ses chefs les plus marquants. Le parlement provincial est composé du Conseil législatif (21 membres) et de la chambre d'assemblée (38 députés).

Les principales sources de richesses naturelles sont les bois de construction, les bois de pulpe. Les mines de fer et de houille dans le nord de la province et au Cap-Breton alimentent les grandes scieries. Les pêcheries, malgré leur exploitation constante, restent encore très abondantes. La capitale, Halifax, qui a été en partie détruite en 1917 par l'explosion d'un navire chargé de munitions qui sortait du port, a été reconstruite. Plus de 1000 personnes perdirent la vie dans cette catastrophe dont les causes réelles sont restées inconnues.

Nouveau-Brunswick

Cette province est gouvernée par une Chambre d'assemblée composée de 46 députés parmi lesquels sont choisis les ministres provinciaux. Le Conseil législatif y a été supprimé en 1892. La province est surtout riche en bois de construction; elle possède aussi plusieurs industries florissantes. A plusieurs points de vue les deux provinces du golfe sont sensiblement les mêmes, leurs intérêts, identiques; cependant comme on l'a vu leur mentalité est bien différente.

Ces provinces sont desservies par les chemins de fer de l'Etat qui les relient aux provinces du centre et de l'ouest. Saint-Jean et Halifax sont deux magnifiques ports de mer ouverts toute l'année à la navigation océanique, et qui sont d'une importance capitale pour les autres parties de la Confédération canadienne.

L'île du Prince-Edouard

C'est la plus petite des provinces canadiennes; son chiffre de population se maintient autour de 100,000 âmes. Elle compte 4 sénateurs et 4 députés au parlement fédéral. Aux élections provinciales du 24 juillet 1919, le gouvernement conservateur Arsenault a été défait et les libéraux ont gagné 26 sièges sur 30. Les ressources économiques de l'île sont presque exclusivement l'agriculture et les pêcheries. Elle est aussi desservie par un chemin de fer de l'Etat.

Le Manitoba

L'on a vu quels avaient été les débuts de la colonisation dans l'Ouest au temps de Selkirk, et comment l'ancienne terre de Rupert et de l'Assiniboine était devenue l'une des provinces canadiennes, pendant les troubles occasionnés par l'admission des territoires occidentaux dans la Confédération. La constitution du 3 mai 1870 donnait au Manitoba une Chambre d'assemblée de 24 députés et un Conseil législatif de 12 membres; le Conseil fut supprimé en 1876. Le ministère Greenway (1890 à 1900) s'est acquis de la notoriété par sa loi des écoles communes, qui abolissait le système des écoles séparées.

Le Manitoba doit en grande partie son développement rapide au gouvernement central qui a dirigé sur ce territoire une immigration constante, qu'une propagande bien conduite en Europe augmentait chaque année. Le gouvernement fédéral s'est réservé la disposition des territoires de colonisation dans les trois provinces de l'Ouest; et malgré plusieurs tentatives faites par les autorités provinciales pour entrer en possession de ce domaine, les gouvernements Macdonald, Laurier et Borden ont constamment refusé d'aliéner les terres de la couronne au bénéfice des gouvernements provinciaux.

Conclusion

Ce bref aperçu des ressources des différentes provinces nous montre combien la divine Providence a été prodigue dans la distribution des richesses matérielles dans notre pays, richesses aussi abondantes que variées. C'est là un motif de reconnaissance et ce devrait être un élément à notre patriotisme. Le Créateur a bien voulu faire notre patrie belle et riche, et cela par un dessein d'amour pour chacun de nous. Que lui rendons-nous en retour?

FIDELIS.

(Bulletin des Institutrices)

Mon fusil

J'aime à jouer au fusil à plomb.

Quand j'ai un fusil je suis brave. Je fais la chasse aux lapins. L'autre jour j'en ai tué un et maman ne croyait pas que j'étais si bon chasseur.

Des fois je fais la police et je fais peur à ma petite soeur mais ma grande soeur me gronde et cache mon fusil.

Quand je joue au soldat je ne mets pas de cartouches dans mon fusil.

Bernard Chamberland,
Grade 2

Le parchésie

Le jeu que je préfère est le parchésie. J'aime à jouer avec mes petits frères. *Comme ils sont bien petits*, je leur apprends à compter les points. Maurice voudrait aller au ciel sans arrêter, et quand il doit recommencer il se met à pleurer. Alors je le console et je lui dis qu'il ira au ciel en auto.

Quand Guy entre au ciel il m'embrasse bien fort.

Georgette Potvin.

Le piano

Mon jeu préféré est le piano, car j'aime beaucoup à jouer du piano, d'abord, parce que je joue des morceaux de musique et aussi nous passons de très agréables soirées de chants, car avec les albums de la bonne chanson, et mon piano, j'ai tout ce qu'il me faut pour me désennuyer et aussi je peux accompagner la messe, des cantiques, des chants pieux de toutes sortes. Voilé mon jeu préféré.

Carmen Servant
Falher

Glisser en traîneau

Je préfère les glissades en traineau à tout autre jeu. J'ai trois bons chiens. J'ai aussi un traineau à chien. Mes chiens s'appellent Carlo, Skipper et Star. Skipper est bon. Alors je l'attelle sur mon traineau et je vais glisser avec mes amis. Oh quel plaisir alors! C'est mon amusement favori. Vive mon chien! et vive mon traineau!

Donald Gauthier,
Sainte-Lina

Mes petits amis m'écrivent

Voici les noms de ceux qui ont répondu au Concours de janvier:

Tangent.—Laurette Bouchard, Jeannine Rochette, Thérèse Langlois, Cécile Nadeau, Jeanne d'Arc Granger, Lucille Verreault, Cécile Doucet, Pauline Granger, Steffie Mycek, Léo-Paul Langlois, Isabelle Nadeau, Marie-Paule Portelance.

Falher.—Carmen Servant.

Beaumont.—Madeleine Bérubé.

Lafond.—Laurette Belland, Léona Malo, Viola Belland, Lorraine Foisy, Carmen Robinson, Roland Lafrenière, Pierrette Côté, Joseph Malo, Rose Snaychuk, Rita Robinson, Mariette Foisy, Louisa Malo, Raymond Lafrenière, Gaston Desaulniers, Paul Snaychuk, Pierre Snaychuk, Victor Malo, Denise Malo, Yvonne Malo, Eugène Côté, Henri Belland.

Legal.—Bernard Chamberland, Henriette Ouellette, Georgette Potvin, Lucille Ouellette, Françoise Ouellette, Lucienne Ouellette, Bérénice de Champlain.

Edmonton.—Annette Gagné, Paul Cormier, Jeannette Broadhead, Jeannine Tremblay, Roland Roque, Arthur Dalton, Rita Broadhead, Paul Brunelle.

Ste-Lina.—Rita Demers, Juliette Bilodeau, Laurette Jodoin, Donald Gauthier, Bernard Tourangeau, Roméo Bilodeau, Lorraine Lozeau, Armand Emasiuk.

Morinville.—Françoise Chalifoux, L.-P. Chevalier, Laurette Piquette, Annette Théberge, Cécilia Sylvestre, Lucienne Roch.

Donnelly.—Gabrielle Côté, Gisèle Lapointe, Monique Pariseau, Pauline Régnier, Marguerite Johnson, Claire Dandurand, Pauline Mercier, Cécile Gauthier, Gilberte Lapointe, Amey Krauchuk, Anne-Marie Johnson, Evangéline Forcier, Lucien Côté, Guy Pariseau, Charles Cailleaux, Roland Lapointe, Bernadette Cimon, Claire Parent, Marie Cimon Laurette ? (grade 5), Thérèse Roy, Marguerite Giroux, Judith Lacoursière.

Mon chien

Mon jeu préféré est celui de me promener avec mon chien attelé sur mon traineau en hiver et l'été sur ma voiture.

Je le préfère parce que mon chien est fort et me sauve bien des pas.

Quelques fois j'ai été chez mon oncle Jos. Fillion et pour revenir il allait bien tranquillement parce qu'il était bien fatigué.

J'ai eu un attelage neuf et il a coupé un trait avec ses dents.

J'aime bien mon chien et mon traîneau.

Lucien Côté,
Donnelly

Le gouret

Mon jeu préféré est le gouret parce qu'il y a beaucoup d'action. Comme c'est un jeu qui est joué à l'extérieur c'est bon pour la santé.

J'aime à jouer dans la position de défense.

A l'école nous avons formé trois équipes et nous jouons entre nous-même et nous avons beaucoup de plaisir.

A cause de la vitesse de ce jeu, il faut avoir l'esprit présent.

Roland Rocque, gr. 7,
10742 - 103e rue

Ma poupée

J'aime beaucoup jouer avec ma poupée. Je joue à la maman. Le nom de ma poupée est Lucienne. Elle n'est pas trop grande. Ses cheveux et ses yeux sont noirs. Des fois je gronde ma poupée. Quand je la gronde ma poupée elle ne pleure pas. Le soir je couche Lucienne dans son petit lit. Je mets son petit lit près de mon lit. Lucienne s'ennuie quand je vais à l'école. Après la classe, j'ai bien du plaisir à jouer avec Lucienne.

Annette Gagné,
Edmonton-nord

Mon Courrier

Lettres reçues

Donnelly, le 31 jan. 1946

Cher Grand-père,

Les petits livres que j'ai reçus dernièrement, comme prix du concours, m'ont fait vraiment plaisir. Ils sont très intéressants et mes petits frères les ont appréciés autant que moi. Merci beaucoup, cher grand-père, pour ce beau prix et aussi un gros merci pour tout l'intérêt et le dévouement que vous avez pour vos avant-gardistes.

Je suis votre petite fille reconnaissante,

Thérèse Johnson.

* * *

Ecole Ste-Lina
Grade 5

Cher Grand-père,

Nous vous arrivons enfin cette année avec nos meilleurs voeux de santé et de bonheur. Nous voulons prendre part au concours de janvier de la Page des Jeunes et nous vous envoyons nos compositions espérant vous faire plaisir.

Tous les élèves sont heureux d'apprendre le français ici. Imaginez que nous avons reçu pour notre bibliothèque scolaire les 15 volumes de la Collection "Nos Gloires Nationales". Quel beau trésor pour ceux d'entre nous qui aiment l'Histoire du Canada.

Tous vous bonjourent et prient pour vous cher grand-père.

Au revoir,

Vos petits enfants de l'école Ste-Hélène,
par Rita Demers, grade 5

* * *

Couvent Sacré-Coeur, Legal
le 5 février 1946

Cher Grand-père,

J'ai reçu avec vif plaisir le bel album "Hérault" que vous avez eu la générosité de m'envoyer comme prix du concours. Merci et merci encore. J'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais une vilaine grippe m'a terrassée et tenue au lit plusieurs jours.

Comme je me destine à la carrière de l'enseignement, ce volume me servira pour mes futures petites élèves. Je le conserve précieusement.

De nouveau, je vous prie d'accepter l'expression de ma profonde gratitude.

Votre toute reconnaissante,

Rolande Hurtubise.

Beaumont

Cher Grand-Père Le Moyne,

Je vous remercie très sincèrement du joli livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer comme prix de récompense. Aujourd'hui j'avais le rhume alors je l'ai lu tout. C'était un très beau livre composé de belles histoires et d'images. J'avais déåà lu l'histoire de Catherine Tekakwitha. Ca m'a fait beaucoup de plaisir d'avoir son histoire à moi-même. A l'école nous avons cette histoire que plusieurs élèves ont déjà lue. Je l'aime beaucoup cette histoire parce qu'elle est très jolie. Encore une fois, merci.

De votre très dévouée,

Madeleine Bérubé

Lettre d'un jeune

Un futur prêtre écrit à sa mère

Dans le but louable de mieux faire comprendre la grandeur du sacerdoce et d'aider en même temps à l'augmentation des vocations sacerdotales, un correspondant adresse au journal la "Frontière" le lettre suivante d'un futur prêtre à sa mère. Cette lettre se passe de tout commentaire. Elle parle par elle-même.

* * *

Bien chère maman,

J'ai bien reçu votre lettre. Merci beaucoup,. . . J'ai parcouru, les yeux bien ouverts, toutes les nouvelles que vous avez jugées à propos de me faire connaître.

De toute votre lettre, j'ai dû conserver cette pensée que je répète ici et à laquelle je m'empresse de répondre immédiatement: "Je m'ennuie de toi. . . et le temps approche ou mon missionnaire va bientôt partir. On m'a enlevé le père. . . peut-être m'enlèvera-t-on le fils pour ne le revoir que très rarement. . ."

Depuis ma tendre enfance, maman, Dieu a bien daigné me faire connaître ma sublime vocation. . . Et voici le temps où plus que jamais je dois répondre à l'appel du Maître. Je dois renoncer aux fêtes et aux plaisirs du monde, pour connaître et partager des joies nouvelles et des dévouements inlassables qui sont étroitement unis à ma vocation sacerdotale. . .

En lisant votre dernière lettre, maman, j'ai vu dans vos yeux: "des sourires qui pleurent et des larmes qui sourient". Mais vous, qui êtes une bonne maman canadienne, vous n'avez pas tort de pleurer: aujourdhui, vous acceptez un des plus grands sacrifices auxquels une mère puisse consentir. Mais vous faites bien aussi de sourire: votre enfant, vous le donnez à Dieu et aux âmes à sauver. . .

Conservez donc en votre âme, maman, ces quelques pensées que mon coeur veut bien vous traduire sur ce papier et si l'occasion vous en était donnée, je vous prierais de les transmettre à toute autre maman canadienne qui serait aussi bien que vous disposée à m'entendre.

Avoir un fils prêtre, ce n'est pas le perdre, c'est le garder, au contraire. Marié, je ne vous appartiendrais plus, mais je serais tout à ma femme et à mes enfants. Ne fondant pas de foyer, je vous resterai exclusivement, pour vous, ma mère, la totalité de mon amour.

Je ne donnerai pas mon coeur à une autre, il n'y aura que Dieu que j'aimerai plus que vous. Oh: la douce intimité qui règne entre l'âme sacerdotale et l'âme maternelle. Ecoutons l'expérience des mères qui ont déjà des fils prêtres, elle nous dit ceci: pour aucune mère, la maternité n'est douce, consolante, autant que pour la mère d'un prêtre. . .

Imaginez-vous fierté plus légitime, et, en même temps, émotion plus délicieuse que celle-là: le jour de la première messe de votre fils: voir cet homme, dont vous avez jadis soutenu les pas tremblants, monter à l'autel du Seigneur; entendre, votre enfant, à qui vous avez appris jadis à bégayer les premiers mots, prononcer maintenant les paroles qui commandent au Créateur des mondes et le font descendre dans l'hostie; recevoir de mes mains à moi, la divine communion, incliner votre tête sous ma bénédiction à moi. . .

Ce jour-là, maman, vous verserez peut-être beaucoup de larmes, mais larmes bien douces, larmes de bonheur et du plus pur bonheur. Ah; si la part du prêtre est belle entre les plus belles, qu'elle est donc magnifique aussi la part de sa mère, et je suis certain, maman, que vous ne voudriez pas l'échanger contre celle de mère d'un roi.

Et puis, quand vos cheveux, maman, auront complètement blanchi, et que se courberont vos épaules sous le poids de plus en plus lourd des années, cest moi, votre prêtre qui serai votre bâton de vieillesse, votre protecteur, votre appui, le saint ami de vos derniers jours. Vous partirez, munie de ma dernière bénédiction de prêtre, emportant sur votre front et dans votre âme ma dernière bénédiction de fils.

Et quand, malgré moi, vous serez descendue dans la tombe, quand les autres de vos enfant vous auront plus ou moins oubliée dans leurs affections et préoccupations nouvelles, je me souviendrai fidèlement de vous, moi, chaque matin, en célébrant l'auguste sacrifice. Oui, jusqu'à la dernière messe de mon dernier jour, jusqu'à ce que je descende au tombeau, vous êtes sûre qu'en offrant le Sang Divin, je parlerai à Dieu de vous et de papa, mes chers parents disparus.

De votre fils affectueux,
R. S., ptre-curé).

"Cherche le trésor"

"Cherche le trésor" est un jeu peu compliqué. Il suffit que les participants sachent lire et chercher.

Un joueur taille un certain nombre de papiers blancs et écrit sur le premier le lieu où l'autre billet se trouve, sans mentionner le point exact. Quand les chercheurs l'ont découvert il faut encore parcourir la maison ou la cour pour trouver les autres billets indicateurs. L'avant dernier billet annonce la cachette du "trésor"

C'est un bon jeu amusant et payant. Alors ne le commencez pas sans être prête à sacrifier un livre d'histoire ou quelque petit bijou. Je vous conseille de l'introduire dans vos récréations. Le temps passera plus agréablement.

Annette Théberge, 15 ans,
grade IX, Couv. N.-D.,
Morinville.

La neige

Mon jeu préféré? En voilà une question. C'est... écoutez bien... C'est... jouer dans la neige.

On ne se salit pas;
On ne se heurte pas;
et on a du plaisir.

Dessous les gros bancs de neige l'on fait des huttes pour se cacher, et des forts pour se battre. Nous construisons de magnifiques bonhommes de neige, qui aux premières chaleurs du printemps disparaissent sous les rayons de messire soleil. Vive la neige! Merci, mon Dieu, pour nous en avoir donné en abondance.

Guy Pariseau,
Donnelly

Jouer à la maman

Mon jeu préféré, c'est de jouer à la maman.

J'ai une belle grosse poupée. Des fois maman me permet d'inviter mes petites amies pour jouer à la maison. Elles apportent aussi leur poupée. Ma poupée s'appelle Alice. Celles de mes amis ont aussi leur nom. Lorsque je parle de ma petite Alice je lui trouve toutes sortes de belles qualités. Mais depuis quelques jours ma poupée est mal entrain. Elle pleure. Je me promène avec elle et elle pleure encore.

Nous avons eu un banquet cet après-midi, mais j'ai été obligé de me déranger souvent pour aller voir au bébé que j'avais réussi à endormir. Mes amies sont parties vers cinq heures. Je leur ai donné du gâteau. Elles m'ont remerciée et sont parties très heureuses. C'est bien amusant de jouer à la maman.

Laurette Belland

La France ne veut pas céder sur l'importante question de la Ruhr

Berlin. — De source française on apprend qu'à Paris on est décidé à insister pour l'internationalisation de la Ruhr et de la Rhénanie. Devant l'hésitation apparente des Etats-Unis et de l'Angleterre à prendre position, de hauts fonctionnaires français expriment ouvertement leur stupéfaction et recherchent l'appui complet des Russes.

Le secrétaire américain à la Guerre, P. Patterson, donnait à entendre lors de sa visite à Berlin, cette semaine, que la décision américaine était imminente. Il affirme que les frontières occidentales de l'Allemagne seront bientôt déterminées. Il est communément admis que des entretiens séparés sont actuellement en cours à Washington, à Londres et apparemment à Moscou.

Depuis trois mois les gouvernements américains en Allemagne — tout d'abord le général Eisenhower, puis le général Joseph-T. McNarney — ont critiqué les Français qui regimbent contre l'établissement d'une administration centrale en Allemagne.

Le point de vue de la France

Les Français ne font aucun mystère qu'ils veulent avant tout savoir ce qu'il adviendra de la Ruhr et de la Rhénanie. Le colonel Raymond de Geoffrey, chef de la commission rhénane française, a déclaré: "Pour nous c'est une question de vie ou de mort. Trois fois en cent ans, l'Allemagne a envahi notre pays. Nous n'avons nulle assurance que dans dix ou vingt ans les soldats américains seront encore ici. Par contre, nous sommes toujours face à face avec l'Allemagne.

"Le peuple américain, poursuit le colonel, devrait considérer la position géographique des territoires contestés et comprendre que l'industrie de la Ruhr est la clef de la puissance guerrière de l'Allemagne. Chemins de fer et routes traversent la Rhénanie: ce sont des routes d'invasion tout indiquées."

Situation en Allemagne

Les intentions des alliés commencent à intéresser les esprits allemands. Jusqu'à présent les habitants de ces régions étaient trop préoccupés à se procurer les nécessités de la vie pour se mettre martel en tête à ce sujet. D'une façon irraisonnée, ils escomptaient du travail pour toute l'année: ils constatent qu'il n'y aura aucun travail et par suite aucune voie hors de la misère et du paupérisme et leur réaction devrait être différente. L'hiver prochain la situation serait telle que l'on craint une explosion massive du fascisme allemand et, par suite, une nouvelle agitation dans toute l'Europe.

Les avertissements viennent des officiers de l'information britannique, des représentants de l'industrie et, nullement en dernier lieu, des travailleurs allemands eux-mêmes.

Le Dr Franz Moeller, d'Iserlohn, deux fois emprisonné sous le régime hitlérien, déclare: "Les Alliés créent des conditions qui, avant dix ans, conduiront au nazisme et pousseront la jeunesse allemande à de nouveaux sentiments militaires et fascistes. J'ai bon espoir que mon fils, de retour depuis peu, du camp de prisonniers de guerre, apprendra à devenir bon démocrate et à vivre en parfaite amitié avec les autres nations du monde; mais je n'attends pas semblable résultat s'il n'y a ni travail pour lui, ni nourriture pour sa femme et ses enfants."

Quelques chiffres

Dans l'industrie de l'acier, les Allemands ont escompté qu'une production annuelle de 9,000,000 de tonnes leur serait permise. Les Anglais également estiment que le chiffre devrait être beaucoup plus élevé que celui de 5,800,000 tonnes établi par la commission de contrôle alliée. Le danger du potentiel de guerre allemand pourrait être conjuré, pensent-ils, par des inspections permanentes des établissements industriels.

Environ 11,000,000 d'hommes vivent dans la Ruhr; de ceux-ci 1,000,000, pour le moins, tirent leur subsistance des industries de l'acier et du fer; en outre 2,500,000 s'occupent dans des industries connexes qui toutes seront durement atteintes si l'on ferme ou détruit les établissements sidérurgiques.

A Essen, où se trouvent les usines Krupp, la situation est déjà dépeinte comme sérieuse. En temps normal, 200,000 personnes, la moitié de la population de la ville, dépendent de cette entreprise. La situation à Essen, après la saisie par les Alliés des usines Krupp, est ainsi décrite: "Bien qu'il y ait du travail pour chacun, même si l'on se contente de ramasser les décombres et de rendre la vie à la ville, les gens se demanderont pourtant s'il est avantageux de déblayer; car pour 500,000 hommes la remise en état de la ville n'a aucun sens s'ils ne peuvent y trouver du travail et subvenir à leur subsistance."

La fédération, moyen de paix

La Havane. — M. Leslie Hore-Belisha, ancien secrétaire d'Etat à la guerre de Grande-Bretagne, député conservateur, est en villégiature à Cuba. Pour défendre la paix universelle, il préconise "les Etats-Unis d'Europe"; il affirme: "La paix du monde ne sera assurée que lorsque les droits de l'homme seront considérés supérieurs aux droits de l'Etat".

Fusils envoyés du Canada en France

Ottawa. — Des fusils allemands de marque "Luger", fournis par 3,000 Canadiens qui les avaient en leur possession comme souvenirs de la première grande guerre, ont servi à armer les forces clandestines françaises pendant la guerre, a révélé l'hon. C.-D. Howe.

Les propriétaires des 3,000 fusils ont tenu secrète la cueillette de ces armes en 1942 et aucun d'eux n'a trahi son serment de garder le silence à ce sujet.

Observatoire

(suite de la page 1)

Il en est de même de notre chant national "O Canada". Voici que des ministres ontariens viennent d'offrir $600. à qui trouvera un autre chant national. On semble par là-bas détester tout ce qui vient de Québec. On a tout dit pour condamner notre hymne. On a voulu nous faire croire que l'auteur de cette musique, Calixta Lavallée était à peu près une nullité au point de vue musical.

Heureusement il se trouve des gens qui savent éviter de tels excès de fanatisme. M. John A. Fisher (un anglo-canadien), se charge de montrer les faits sous leur vrai jour. Nous avons cité ses paroles la semaine dernière.

"Calixa Lavallée, dit-il, compositeur de cet hymne national et Canadien français de la province de Québec, traversa aux Etats-Unis pour y trouver de quoi vivre. Quelques années plus tard, il devenait le père de la musique américaine, en ce sens qu'il organisa le premier concert national de musique, composé essentiellement par des Américains. Il représenta l'année suivante, au congrès international de Londres, l'Association des professeurs de musique de l'Amérique. A son retour, il était élu président de cette Association. Voilà ce qu'est devenu Calixa Lavallée, Canadien français de la province de Québec "Put that in your pipe and smoke it".

Commentant ce fait, M. Fisher déclarait: "L'O Canada est un hymne plus approprié à notre pays que le God Save The King. Plusieurs personnes ne veulent pas l'admettre comme hymne national, car il a été composé par un Canadien français. Peut-il y avoir, en effet, une raison plus stupide que celle-ci."

Nous sommes heureux d'entendre ses paroles dans la bouche d'un Anglo-Canadien; et nous sommes persuadés que plusieurs de ses compatriotes partagent son opinion. Il est temps qu'un véritable esprit caandien anime de plus en plus notre population. Quant à ceux qui tiennent aux vieux liens impérialistes, il ne leur reste qu'un parti à prendre: celui d'imiter Lord Bennett et de retourner vivre à Londres.

Encouragez la Survivance. quand vous avez des travaux.

La conférence fédérale-provinciale . . .

(suite de la page 1)

trois impôts. Il se met simplement en face de l'éventualité selon laquelle les provinces perdraient ces impôts et il demande au fédéral ce qui restera aux provinces ou bien ce que le fédéral cédera en retour.

M. Duplessis

M. Duplessis aurait déclaré à la conférence que "Québec ne consentira aucun compromis sur les questions fondamentales, mais que la province est prête à rechercher des modalités et des méthodes d'application propres à rencontrer les besoins de l'heure. La Confédération est l'oeuvre des hommes, et comme toute oeuvre humaine, elle est susceptible d'amélioration, mais ses fondements essentiels doivent être maintenus".

En discutant les modalités des propositions fédérales, M. Duplessis aurait demandé comment Ottawa peut-il promettre de réduire l'impôt sur le revenu quand il en possédera l'exclusivité, puisqu'il augmentera du même coup ses propres dépenses et celles des provinces? M. Duplessis estime aussi que le gouvernement du Dominion présente un plan d'essai pour une période de trois années, alors que, d'un autre côté, il veut établir ses budgets sur des cycles ou des périodes qui pourraient aller jusqu'à dix ou quinze années. Il croit que, suivant les précédents historiques, sinon la loi écrite, les provinces avaient, jusqu'à l'arrivée de la guerre, l'exclusivité des impôts directs. Les envahir ou les enlever aux provinces est une atteinte à l'esprit de la constitution, sinon à la lettre.

M. Duplessis a laissé entendre que son gouvernement ne permettrait rien qui puisse venir à l'encontre de l'autonomie de la province. Ces déclarations sont sensiblement dans le même sens que le mémoire ontarien, et l'on croit que M. Duplessis aura l'appui de M. Drew dans ce domaine.

Ottawa monte son "enchère"

Il se confirme dans les milieux de la conférence intergouvernementale, que M. Ilsley a proposé de hausser la base du subside annuel offert aux provinces en retour de la cession au pouvoir fédéral des impôts sur le revenu et les successions. Le ministre des Finances propose maintenant de porter cette base à $15 par tête de population suivant la production, au lieu de $12 que comportait la proposition originaire.

A la conférence intergouvernementale, le Dominion aurait jeté un grand atout pour mettre de son côté la majorité des provinces et leur faire accepter le plan fédéral par lequel les trésors provinciaux céderaient les impôts sur les revenus et les successions.

Dans ses propositions originaires du mois d'août, le gouvernement canadien proposait d'accorder aux provinces, en retour de la cession de ces droits d'impôts, une allocation annuelle de $12 par tête de population qui devait être augmentée suivant la production nationale de chaque année. Au départ, on tablerait sur la population de 1941. Plusieurs provinces trouvaient cette subvention trop basse à cause de leurs besoins d'argent.

Pour mieux dorer la pilule, le fédéral a, paraît-il, tenté un grand coup par la bouche de M. Ilsley. Il aurait proposé aux provinces de porter les subsides provinciaux à $15 par tête, au lieu de $12.

Nous ne pouvons savoir encore la réaction produite par cette offre alléchante. Elle réussira peut-être à rallier l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie, l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick dont les objections aux propositions fédérales se résumaient à une question pécuniaire, ou de simple manque à gagner dans le marché.

Quant à la province d'Ontario, elle s'est toujours opposé au principe de la cession des trois impôts. Le nouveau marché Ilsley ne saurait vraisemblablement la faire changer d'idée. En ce qui regarde Québec, on peut croire que son attitude sera irréductible sur ce point puisqu'elle ne saurait compromettre son autorité fiscale, car trop d'intérêts supérieurs en réclament la précieuse sauvegarde. Et M. Duplessis l'a déclaré: "Personne ne pourra crucifier Québec, même sur une croix d'or".

Ajournement au 25 avril

La conférence a donc été ajournée samedi dernier jusqu'au 25 avril prochain. Une rumeur veut que le gouvernement fédéral laisserait aux provinces au moins l'impôt sur les successions. Quant aux deux autres l'entente est loin d'être faite. Le plus grand secret règne toujours autour de la conférence qui vient de se clore. On en aura une idée par l'un des communiqués issus au cours de la semaine.

Voici le texte de ce communiqué remis à la presse:

"Le comité d'orientation de la Conférence fédérale-provinciale de 1945 s'est rassemblée à 3 h. de l'après-midi dans l'édifice central du Parlement. Les premiers ministres de toutes les provinces et les représentants du Dominion y assistaient. La discussion s'est déroulée à la lumière des renseignements et des opinions qui se sont fait jour au cours des réunions du comité économique depuis la dernière séance du comité d'orientation.

La province de Québec se place en tête . . .

(Suite de la page 1)

de financement. La Loi Nationale du Logement comporte, à ce point de vue, certaines lacunes dont les coopératives ont à se plaindre. Le Conseil supérieur doit demander sous peu des amendements à cette Loi.

Coopératives d'électricité

Depuis que la Loi de l'Electrification rurale a été votée par la Législature de Québec, le printemps dernier, les coopératives d'électricité se sont faites de plus en plus nombreuses. Leur nombre dépasse 50, aujourd'hui, et l'on prévoit que d'ici quelques mois, près d'une centaine de coopératives assureront les nombreux services qu'on attend de la houille blanche dans nos campagnes.

Coopératives diverses

Le mouvement coopératif ne se borne pas aux types d'entreprises au sujet desquelles nous venons de donner quelques chiffres: il s'étend à une foule d'autres domaines. C'est ainsi que nous avons des coopératives de téléphone, des coopératives forestières, des coopératives de bien-être, des coopératives de transport, etc.

Les coopératives chez les Canadiens français des autres provinces

Les 2,000 sociétés coopératives de la province de Québec avec leurs 500,000 membres et leur actif atteignant les centaines de millions de dollars ne constituent pas l'alpha et l'omega de la force du mouvement coopératif chez les Canadiens français. Dans les autres provinces, nos "frères séparés" ont édifié eux aussi des entreprises dont la puissance augmente de jour en jour.

Nouveau-Brunswick

Sait-on, par exemple, qu'au Nouveau-Brunswick les Acadiens ont fondé 78 caisses populaires comprenant 19,500 membres, et que l'actif de ces caisses atteint $1,800,000.? Ce chiffre est encore plus éloquent si on le compare aux Credit Unions fondées par nos compatriotes de langue anglaise. Celles-ci sont au nombre de 72, groupent 12,400 membres, et leur actif est de $800,000.

Si nous considérons les autres coopératives du Nouveau-Brunswick, nous constatons que les Acadiens en possèdent 45 auxquelles adhèrent 5,533 sociétaires, tandis que les citoyens de nationalité anglaise en ont 15 groupant 2,328 membres. Il faut dire cependant que l'actif de ces dernières est de $1,043,000. et que leur chiffre d'affaires s'élève à $3,265,000. tandis que les sociétés acadiennes ont un actif de $696,000. et un chiffre d'affaires de $2,045,000.

Nouvelle-Ecosse

En Nouvelle-Ecosse, les Acadiens possédaient, en 1944, 10 des 213 caisses populaires; ils comptaient pour 3,500 parmi les 31,796 membres adhérents, et ils détenaient 1/5 de l'actif total des caisses de la province.

Manitoba

Bien que la minorité française ne représente que 8 pour cent de la population manitobaine, elle figure pour 33 pour cent dans le secteur des caisses populaires, 20 p.c. dans celui des magasins coopératifs et 45 p.c. dans celui des fromageries coopératives.

L'actif détenu par les Canadiens français dans les caisses populaires est de $523,320. Le nombre de ces caisses est de 32 tandis que le nombre des membres est de 5,832.

Alberta

Sait-on que les Canadiens français possèdent 13 pour cent des caisses populaires de l'Alberta, qu'ils représentent 18 pour cent du nombre des sociétaires et que leur part dans l'actif de ces caisses est de 26 pour cent?

Dans le cas des coopératives de consommation, la proportion est la suivante: 9 pour cent; 1804 Canadiens français en font partie.

Conclusions

Bien que les chiffres que nous venons de donner soient nécessairement incomplets, ils témoignent de la vitalité de la coopération chez les Canadiens français, qu'ils habitent la province de Québec ou les autres provinces.

Il est vrai que le respect de la personne et de la liberté de chacun ne doit jamais être interprété en fonction du nombre: ce respect se rattache à des réalités plus hautes. Cependant, nous avons tenu à citer tous ces chiffres pour confirmer les prétentions de notre groupe ethnique à vouloir garder son autonomie au sein du mouvement coopératif canadien. Il est clair que cette autonomie ne s'identifie pas à un "splendide isolement"; elle signifie plutôt une collaboration libre dans la justice et dans le respect des droits. Et, à cet égard, le projet soumis par le Conseil supérieur s'inspire bien de la formule énoncée jadis par Pie XI: "Unir sans unifier, coordonner sans absorber, grouper sans confondre".

Me Edouard Asselin à la Chambre haute

Québec. — L'hon. Maurice Duplessis a annoncé à l'issue de la séance du cabinet, la nomination de Me Edouard Asselin, C.R., de Montréal ancien assistant procureur général de la province, comme conseiller législatif, en remplacement de l'hon. L.-A. Giroux, représentant de la division de Wellington, décédé l'été dernier.

La nomination de M. Asselin complète les cadres de la Chambre haute, qui se compose de 24 membres. Mais elle ne change pas la situation des partis qui reste la suivante: Union Nationale, 5; libéraux, 19.

Nouveau concordat avec le Vatican

Madrid. — L'Espagne étudiera la possibilité de conclure un nouveau concordat avec le Vatican, a-t- on appris récemment.

De hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et la section ecclésiastique du ministère de la Justice accompagneront les trois nouveaux cardinaux espagnols, S. Em. Mgr Enrique Pla Y Deniel, primat de l'Eglise d'Espagne et archevêque de Tolède; S. Em. Mgr Augustin Parrado Y Garcia, archevêque de Grenade; et S. Em. Mgr Emmanuel Arce Y Ochotorena, archevêque de Tarragone, lorsque ceux-ci partiront pour Rome le 5 février afin d'assister au consistoire.

L'ancien concordat de 1851, en vigueur lorsque la république a été proclamée en 1931, a techniquement cessé d'exister par suite des lois anticatholiques votées par la république, ce que l'on regarde comme une violation du concordat.

Médecin distrait

—Je prends de l'exercice, docteur. Ce matin encore, j'ai fait une promenade à cheval, je vais beaucoup mieux!

—Et le cheval, comment va-t-il?

* * *

En classe d'histoire naturelle

—Elève Reimer, parlez-moi de l'oeil.

—J'peux pas, M'sieur. J'parle toujours du nez.